

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 4 mai 2022

Projet de loi

approuvant les états financiers individuels des Hôpitaux universitaires de Genève pour l'année 2021

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu l'article 60 de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013;
vu l'article 7, alinéa 2, lettre f, de la loi sur les établissements publics médicaux, du 19 septembre 1980;
vu l'article 20 du règlement sur l'établissement des états financiers, du 10 décembre 2014;
vu les états financiers des Hôpitaux universitaires de Genève pour l'année 2021;
vu la décision du conseil d'administration des Hôpitaux universitaires de Genève du 28 mars 2022,
décrète ce qui suit :

Article unique Etats financiers

¹ Les états financiers individuels des Hôpitaux universitaires de Genève comprennent :

- a) un bilan après répartition du résultat au 31 décembre;
- b) un compte de fonctionnement après répartition du résultat au 31 décembre;
- c) un tableau de mouvements des fonds propres consolidés;
- d) un tableau des flux de trésorerie après répartition;
- e) une annexe contenant un résumé des principes et méthodes comptables, des notes détaillant les différents postes du bilan et du compte d'exploitation, ainsi que les autres informations requises par le référentiel comptable.

² Les états financiers pour l'année 2021 sont approuvés.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Michèle RIGHETTI

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les Députés,

Le présent projet de loi vise à approuver sans réserve les états financiers individuels des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour l'exercice 2021.

Le présent projet de loi est basé sur :

- – les états financiers individuels 2021 du 3 mars 2022; et
- – le rapport de l'organe de révision 2021 du 3 mars 2022.

Les états financiers des HUG pour l'exercice 2021 présentent les données financières suivantes :

Bilan

- Le total du bilan est de 1 573 501 740 francs, en augmentation de 11 594 192 francs par rapport à 2020.
- Les principales variations concernent :

Liquidités

Figurant au bilan au 31 décembre 2021 à hauteur de 56,6 millions de francs, les liquidités augmentent de 21,3 millions de francs par rapport aux comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Il sied de relever que ce solde intègre un montant de 34,7 millions de francs de subvention complémentaire COVID non utilisée (sur les 130 millions de francs votés), qui sera restitué à l'Etat.

Débiteurs – Patients et assurances

Une diminution de 3,7 millions de francs du solde du poste « Débiteurs – Patients et assurances » est constatée entre 2020 et 2021 en raison notamment de la baisse de la facturation (en lien avec la crise sanitaire), mais aussi de l'amélioration des délais globaux d'encaissement et de la performance du recouvrement.

Immobilisations corporelles

Outre les dépenses engagées pour le maintien en état du parc immobilier, d'équipement et informatique, les projets de rénovation et de construction en cours, ces dépenses sont conformes au plan décennal des investissements des HUG et s'inscrivent dans le schéma directeur hospitalier 2020-2040.

La valeur brute des nouvelles acquisitions se monte à 67,7 millions de francs et se décompose comme suit :

– Bâtiment	45,0 millions de francs
– Equipements biomédicaux	13,5 millions de francs
– Autres équipements	4,1 millions de francs
– Système d'information	5,1 millions de francs

Capitaux propres

Le total des fonds propres est de 303,1 millions de francs, en baisse de 7,4 millions de francs par rapport à 2020. Ces fonds sont affectés par le conseil d'administration au financement de projets spécifiques et proviennent, en partie, des non-dépensés des contrats de prestations précédents.

Compte de fonctionnement

- Le compte de fonctionnement présente un résultat à l'équilibre, après correction de la perte comptable de 6 197 967 francs, correspondant aux dépenses 2021 financées par la réserve affectée.
- Les principales variations concernent :

Produits

Le total des produits est de 2 160 524 557 francs, en hausse de 13 283 941 francs par rapport à 2020. Cette variation est essentiellement conséquence des éléments suivants :

- l'amélioration des recettes hospitalières et ambulatoires par rapport à 2020 (+ 80,6 millions de francs, soit + 6,5%) : bien qu'inférieures au budget 2021 qui n'intégrait pas les effets de la crise, et malgré le ralentissement dû aux 3 vagues successives de pandémie de 2021, les recettes médicales sont en augmentation sensible par rapport à l'année 2020;
- la diminution des montants de contributions et subventions (- 56,9 millions de francs) : les crédits complémentaires COVID accordés par l'Etat à hauteur de 125 296 204 francs sont inférieurs à ceux de l'année 2020 (169 478 588 francs).

Charges

Les charges de fonctionnement augmentent de près de 14,9 millions de francs (+ 0,69%), essentiellement au niveau des charges de personnel. Cela s'explique par les engagements nécessaires pour soutenir le dispositif

COVID, par des absences importantes et par le besoin d'augmenter la provision pour rente-pont AVS.

Malgré d'autres surcoûts d'exploitation liés à des charges COVID comme le matériel de protection (masques et blouses) et les réactifs pour les tests, les charges d'exploitation sont quant à elles légèrement en baisse par rapport à 2020.

L'organe de révision recommande d'approuver sans réserve les comptes annuels.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes :

- 1) *Etats financiers individuels / rapport financier de l'année 2021*
- 2) *Rapport de l'organe de révision du 3 mars 2022*



**États financiers
relatifs aux comptes
de l'exercice 2021**

ÉTATS FINANCIERS

Bilan après répartition du résultat au 31 décembre

	Notes	2021 CHF	2020 CHF
ACTIFS			
Actifs circulants			
Liquidités	1	56'607'680	35'275'620
Débiteurs - Patients et assurances	2	128'036'310	131'701'265
Autres débiteurs	3	29'008'928	102'902'562
Stocks et travaux en cours	4	199'801'221	152'617'910
<i>Stocks</i>		17'457'175	19'884'750
<i>Travaux en cours</i>		182'344'046	132'733'160
Comptes de régularisation	5	9'375'474	10'911'633
Total des actifs circulants		<u>422'829'613</u>	<u>433'408'990</u>
Actifs immobilisés			
Immobilisations financières affectées	7	170'135'731	148'973'369
Immobilisations corporelles	6	980'536'396	979'525'189
<i>Terrains d'exploitation</i>		148'511'862	148'511'862
<i>Meubles et installations fixes</i>		452'552'379	456'618'543
<i>Equipements et installations</i>		109'672'554	116'213'942
<i>Immobilisations en cours</i>		36'647'162	32'554'920
<i>Immobilisations affectées</i>		233'152'439	225'625'922
Total des actifs immobilisés		<u>1'150'672'127</u>	<u>1'128'498'558</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>1'573'501'740</u>	<u>1'561'907'548</u>
PASSIFS			
Capitaux étrangers			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes pour achat de biens et services		102'774'254	115'135'971
Autres créanciers	8	255'003'675	216'628'332
Dettes portant intérêts	9	7'523'400	32'902'600
Comptes de régularisation	10	5'147'936	3'708'199
Provisions	11	61'269'009	56'747'052
Total des capitaux étrangers à court terme		<u>431'718'274</u>	<u>425'122'154</u>
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes portant intérêts	9	97'684'000	82'521'000
Autres dettes à long terme	12	479'323'924	497'421'376
Part du résultat à reporter	16	-130'159	-130'159
Provisions	11	5'073'156	8'907'400
Fonds de tiers affectés	13	256'730'011	237'611'895
Total des capitaux étrangers à long terme		<u>838'680'932</u>	<u>826'331'512</u>
Total des capitaux étrangers		<u>1'270'399'206</u>	<u>1'251'453'666</u>
Capitaux propres			
Réserve affectée	14	79'114'088	73'204'956
Réserve à affecter	16	26'741'563	38'007'388
Part du résultat à reporter	15	-6'588'444	-4'593'789
Dons & Legs	16	29'934'550	29'934'550
Réserve de réévaluation (IPSAS)	16	133'120'000	133'120'000
Apports provenant de fusions	16	40'780'777	40'780'777
Total des capitaux propres		<u>303'102'534</u>	<u>310'453'882</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>1'573'501'740</u>	<u>1'561'907'548</u>

ÉTATS FINANCIERS

Compte de fonctionnement après répartition du résultat au 31 décembre

	Notes	COMPTES 2021 CHF	BUDGET * 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
PRODUITS				
Recettes médicales				
Prestations médicales, infirmières et thérapeutiques	17	885'627'256	961'266'000	845'439'197
Prestations unitaires médicales	18	120'685'725	123'012'000	107'369'861
Autres prestations unitaires hospitalières	19	306'046'160	290'654'000	278'992'575
		1'312'359'141	1'374'932'000	1'231'801'633
Autres recettes				
Autres produits de prestations	20	5'592'400	5'246'000	4'359'775
Produits financiers	21	8'299'454	8'634'000	7'706'015
Produits de prestations au personnel et à des tiers	22	44'768'888	45'617'000	56'936'180
		58'660'742	59'497'000	69'001'970
Contributions et subventions				
Indemnité de fonctionnement reçue	23	611'257'916	627'757'916	598'953'849
Indemnité complémentaire	23	108'796'204	0	169'478'588
Part du résultat à reporter	23	0	0	130'159
Produits différés de subventions d'investissement		60'884'560	60'324'000	62'203'222
Autres subventions et dotations internes	24	799'629	0	269'453
Contributions de corporations, de fondations et de privés	25	7'426'002	5'313'000	14'853'521
Subventions fédérales		340'363	91'000	548'221
		789'504'674	693'485'916	846'437'013
TOTAL DES PRODUITS		2'160'524'557	2'127'914'916	2'147'240'616
CHARGES				
Charges de personnel				
Charges salariales	26	1'290'081'025	1'291'809'000	1'284'634'632
Charges sociales		312'242'921	301'919'916	300'132'594
Charges honoraires de médecins (assuj. aux ch. soc.)		53'932'365	45'114'000	48'338'492
Autres charges de personnel		12'104'722	10'736'000	15'463'340
		1'668'361'033	1'649'578'916	1'648'569'058
Charges de matériel, de marchandises, de services de tiers et autres charges d'exploitation				
Matériel médical d'exploitation	27	225'505'683	206'762'000	218'312'125
Charges de produits alimentaires		21'431'509	24'126'000	23'394'616
Charges de ménage		17'944'182	16'202'000	19'699'941
Entretien et réparations	28	32'550'141	32'928'000	33'569'186
Charges d'utilisation des immobilisations	29	24'776'486	29'094'000	30'995'679
Amortissements		76'530'078	76'167'000	77'227'885
Charges d'énergie et eau		18'979'120	17'560'000	18'297'082
Charges financières	30	1'201'392	1'538'000	1'666'956
Charges de l'administration et de l'informatique		34'513'762	27'419'000	31'858'813
Autres charges liées aux patients	31	11'525'527	10'889'000	11'919'878
Autres charges non liées aux patients	32	33'403'607	35'651'000	36'323'186
		498'361'487	478'336'000	503'265'347
TOTAL DES CHARGES		2'166'722'520	2'127'914'916	2'151'834'405
Résultat de fonctionnement après répartition	15	-6'197'967	0	-4'593'789

*Budget non audité.

ÉTATS FINANCIERS

Tableau de mouvement des fonds propres consolidés

	Solde au 01.01.2020	Reprises et transferts sur réserves	Résultat net de l'exercice avant répartition	Résultat à distribuer	Attribution aux réserves	Solde au 31.12.2020
Réserve affectée	78'479'678	-5274722	0	0	0	73'204'956
Réserve à affecter	20'706'677	0	0	0	17'300'711	38'007'388
Part du résultat à conserver	12'025'990	5274722	-4'723'949	130'159	-17'300'711	-4'593'789
Dons & Legs	29'934'550	0	0	0	0	29'934'550
Réserve de réévaluation (IPSAS)	133'120'000	0	0	0	0	133'120'000
Apport provenant de fusions	40'780'777	0	0	0	0	40'780'777
Total des fonds propres	315'047'672	0	-4'723'949	130'159	0	310'453'882

	Solde au 01.01.2021	Reprises et transferts sur réserves	Résultat net de l'exercice avant répartition	Résultat à distribuer	Attribution aux réserves	Solde au 31.12.2021
Réserve affectée	73'204'956	5'909'132	0	0	0	79'114'088
Réserve à affecter	38'007'388	-11'265'825	0	0	0	26'741'563
Part du résultat à reporter	-4'593'789	4'203'313	-6'197'967	0	0	-6'588'444
Dons & Legs	29'934'550	0	0	0	0	29'934'550
Réserve de réévaluation (IPSAS)	133'120'000	0	0	0	0	133'120'000
Apport provenant de fusions	40'780'777	0	0	0	0	40'780'777
Total des fonds propres	310'453'882	-1'153'380	-6'197'967	0	0	303'102'534

ÉTATS FINANCIERS

Tableau de flux de trésorerie après répartition

	COMPTES 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Activités d'exploitation		
Autofinancement		
Part de résultat à conserver	-6'197'967	-4'593'789
Amortissements	76'530'078	77'227'885
Dotations à provision	10'665'224	15'831'020
Dissolution de provision	-7'537'584	-3'322'039
Autres revenus non monétaires	-60'899'655	-62'218'316
Variation des éléments d'exploitation		
Variation des avoirs et engagements	51'141'602	-27'100'997
Variation des transitoires	<u>2'975'896</u>	<u>-1'998'774</u>
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	<u>66'677'594</u>	<u>-6'175'010</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-67'208'020	-40'841'444
Acquisitions d'immobilisations affectées	-7'819'845	-5'126'562
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements	<u>-75'027'865</u>	<u>-45'968'006</u>
Besoin en trésorerie (ou cash-flow libre si positif)	<u>-8'350'271</u>	<u>-52'143'016</u>
Activités de financement		
Subventions d'investissements reçues	24'074'110	13'113'130
Augmentation des dettes bancaires	15'400'000	35'000'000
Remboursement des dettes bancaires	-25'616'200	-45'716'200
Variation des fonds de tiers affectés	15'824'421	9'536'320
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	<u>29'682'331</u>	<u>11'933'250</u>
Variation nette des liquidités	<u>21'332'060</u>	<u>-40'209'766</u>
Disponibilités au début de l'exercice	35'275'620	75'485'386
Disponibilités à la fin de l'exercice	<u>56'607'680</u>	<u>35'275'620</u>

ÉTATS FINANCIERS

Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2021

Généralités

Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) sont un établissement public médical (EPM) au sens de la constitution genevoise (art. 171). Leur mission et leur fonctionnement sont précisés par la loi sur les établissements publics médicaux du 19 septembre 1980 (loi K2 05).

Approuvés par le Parlement en 1994, les HUG ont été formellement constitués dans le cadre de la réforme hospitalière voulue en 1995 par les autorités.

Les HUG répondent aux besoins de soins de la population :

- dans le domaine des soins de proximité en tant qu'hôpital général public,
- dans le domaine des soins spécialisés et de référence en tant qu'hôpital universitaire offrant des compétences professionnelles spécifiques et des techniques médicales de haute technologie.

Les HUG assurent également la formation des médecins, infirmiers, infirmières et autre personnel professionnel de la santé et développent la recherche en lien avec la clinique et avec la Faculté de médecine.

Adresse légale des HUG :

Hôpitaux universitaires de Genève
Gabrielle-Perret-Gentil 4
1205 Genève

Principales méthodes comptables

A) NORMES COMPTABLES APPLICABLES

La loi sur la gestion administrative et financière de l'État (LGAF) ainsi que le règlement sur l'établissement des états financiers (REEF) définissent le référentiel comptable applicable.

Pour les HUG cela correspond à une application partielle de la LGAF selon son article 3 ainsi que par l'application des normes internationales pour le secteur public (IPSAS).

Le référentiel comptable exige que les informations financières établies au titre du budget pour l'exercice concerné soient présentées dans les états financiers.

Les comptes, présentés en CHF (francs suisses), donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'institution. Les comptes ont été préparés selon le principe des coûts historiques, sauf pour les classes d'actifs qui sont portées à leur juste valeur. Les exercices comptables sont délimités selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

B) ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DÉTERMINANTS

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui affectent la valeur des actifs et passifs et des notes liées aux engagements conditionnels à la date du bilan de même que les charges et produits de l'exercice. Bien que ces estimations soient basées au mieux des connaissances du management, les résultats effectifs ultérieurs peuvent différer de ces estimations. Actuellement, nous ne disposons d'aucun indice permettant de déceler un risque important d'ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et passifs au cours de la période suivante

C) CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux taux de change effectifs à la date du bilan ; les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de chaque transaction.

Les interprétations spécifiques, les exceptions résultant de la LGAF, les dispositions légales de droit fédéral et les conventions inter-cantoniales demeurent réservées.

D) LIQUIDITÉS, DETTES BANCAIRES

Les liquidités comprennent les caisses, la poste et les comptes courants bancaires ainsi que les placements à vue et à très court terme.

Les rubriques des caisses, de la poste et des banques, sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les comptes courants et de liaisons avec l'État ainsi que les comptes courants avec d'autres EPM sont évalués à leur valeur nominale.

Les dettes bancaires figurent pour leurs montants dus en capital et intérêts.

E) DÉBITEURS PATIENTS ET ASSURANCES, AUTRES DÉBITEURS

Les débiteurs sont comptabilisés à leur juste valeur. La provision pour risque débiteur est calculée selon la directive sur la gestion des débiteurs de l'État de Genève.

F) STOCKS

Les articles faisant l'objet d'un inventaire permanent sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré, compte tenu d'éventuels ajustements nécessaires.

Les articles, ne faisant pas l'objet d'un inventaire permanent, sont évalués au plus bas de leur valeur d'achat ou de remplacement, compte tenu d'éventuels ajustements nécessaires.

G) PRODUITS

g.1) Recettes de facturation

Les recettes provenant de la facturation des prestations sont comptabilisées à leur juste valeur, correspondant aux créances estimées recouvrables, dans l'exercice comptable où les prestations ont été rendues.

g.2) Travaux en cours

Les prestations de soins effectuées durant l'exercice mais non encore facturées sont enregistrées sur l'exercice à leur juste valeur.

g.3) Subventions

Les indemnités monétaires de fonctionnement sont comptabilisées dans l'exercice comptable concerné. Les lois d'investissement sont comptabilisées sur la base des montants réconciliés avec l'État de Genève. Les indemnités non monétaires ne sont plus comptabilisées dans l'état de la performance financière de l'entité depuis le 1^{er} janvier 2014, elles font toutefois l'objet d'une évaluation par l'État et figurent à titre informatif à l'annexe aux états financiers, voir note n° 33.

g.4) Activités pour compte de tiers

Les activités pour compte de tiers ne sont pas présentées dans le compte de fonctionnement. Dans ces cas, la pertinence de l'information budgétaire est privilégiée pour permettre la comparabilité des dépenses effectuées versus les budgets correspondants alloués. En vertu du principe de pertinence et d'importance relative, c'est la réalité économique qui figure de ce fait dans les comptes selon la norme IPSAS 1 «Présentation des états financiers».

H) COMPTES TRANSITOIRES (COMPTES DE RÉGULARISATION)

Les postes transitoires sont déterminés afin d'assurer une délimitation correcte des exercices comptables.

I) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

i.1) Immeubles et terrains

Les immeubles affectés à l'exploitation propriété de l'État de Genève ne sont pas valorisés au bilan des HUG. Les terrains quant à eux figurent au bilan sur la base d'une valeur initialement établie à l'époque par l'État de Genève dans le cadre d'un projet de transfert d'actifs.

i.2) Equipements / installations / mobiliers

Les équipements d'exploitation, à l'exclusion des équipements considérés par l'État de Genève comme faisant partie des immeubles d'exploitation, sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, à des taux tenant compte des durées d'utilisation et de l'obsolescence technique des différents biens.

Les équipements financés par des lois d'investissement qui précédemment étaient entièrement activés ont fait l'objet d'une activation partielle à la demande du DSES.

i.3) Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours représentent les règlements partiels effectués par l'entité à des tiers pour la réalisation d'immobilisations. Ces acomptes sont comptabilisés à leur coût d'acquisition au fur et à mesure de l'avancement des travaux des chantiers en cours. L'activation définitive de ces chantiers en cours intervient lorsque l'actif est mis en service.

J) LOCATION-FINANCEMENT (LEASING FINANCIER)

Les immobilisations correspondant à des contrats de crédit-bail à long terme figurent à l'actif pour un montant égal au plus faible entre la juste valeur des biens loués et la valeur actualisée des paiements minimaux. Ils sont amortis en accord avec les principes de l'entité concernant l'évaluation des immobilisations correspondantes. Les engagements financiers découlant de ces opérations, figurent dans les dettes financières. Les coûts des contrats de location sont comptabilisés directement au compte de fonctionnement.

K) IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES AFFECTÉES

Les immobilisations affectées, sont la contrepartie soit de montants reçus de tiers, soit de fonds liés à la recherche ou découlant de l'application du règlement concernant l'exercice de l'activité privée du corps médical. Ces immobilisations sont enregistrées à leur juste valeur.

L) DETTES POUR ACHAT DE BIENS ET SERVICES / AUTRES CRÉANCIERS

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Ces postes du compte de fonctionnement enregistrent les factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date de clôture, ainsi qu'aux livraisons de marchandises effectuées avant la date de clôture pour lesquelles les factures sont reçues ultérieurement.

M) EMPRUNTS ET AUTRES DETTES À LONG TERME

Les emprunts et les autres dettes à long terme sont portés au bilan, à leur valeur nominale.

Les emprunts dont l'échéance est inférieure à douze mois sont classés dans le poste « Dettes à court terme ». Les dettes relatives aux mesures d'encouragement à la retraite anticipée correspondent à la valeur nominale de l'engagement contractuel des HUG.

N) PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsqu'il y a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources significative soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant de l'obligation doit pouvoir être estimé de manière fiable. Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

Les provisions constituées en fin d'exercice correspondent aux besoins approuvés par la Direction générale.

O) PENSIONS ET PRESTATIONS DE RETRAITE

L'art. 7 du REEF prévoit que les engagements de prévoyance relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi portés par les institutions de prévoyance ne sont pas comptabilisés (IPSAS 39).

Les engagements de prévoyance sont couverts par la caisse de prévoyance de l'État de Genève (CPEG).

P) FONDS DE TIERS AFFECTÉS

Les fonds de tiers affectés correspondent à des fonds reçus de tiers à titre de donation ou de legs avec une affectation déterminée. La variation des fonds de tiers affectés est présentée dans un rapport distinct établi par la direction.

Q) CAPITAL PROPRE

Les Hôpitaux universitaires de Genève constitués selon la loi sur les établissements publics médicaux du 19 septembre 1980 n'ont pas de capital de dotation.

R) ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

En relation avec les actifs et passifs éventuels tels que défini dans la norme IPSAS 19 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », l'institution n'a pas connaissance d'autres éléments significatifs que ceux cités aux notes n° 36 et 37.

S) IMPÔTS

L'établissement est exempt des impôts directs fédéraux, cantonaux et communaux.

T) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit prévu dans la norme IPSAS 30 « Instruments financiers : Informations à fournir » est traité dans la note n° 35 pour la partie financière.

U) SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Le système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers prévu par la directive transversale « Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités para-étatiques » est formalisé selon le plan de travail établi par la direction.

Le Comité de direction a notamment approuvé le système de contrôle interne, mis à jour en 2020, pour les processus paie, budget, débiteurs, crédateurs, trésorerie, immobilisations, clôture des comptes, stocks, dons et legs, admission facturation, achats, investissements et systèmes d'information, et a été transmis au Conseil d'administration pour information.

V) PLAN COMPTABLE H+REKOLE*

Les HUG ont adopté le plan comptable H+REKOLE© prévu dans l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie (OCP), édictée dans le cadre de la Loi fédérale sur l'Assurance-Maladie (LAMal).

W) PRÉSENTATION DES INFORMATIONS CHIFFRÉES

Les chiffres qui suivent sont arrondis au franc et la comparaison ou l'addition de certaines rubriques peuvent ainsi présenter des écarts minimes.

X) PLEXUS

Les HUG se sont associés au CHUV pour établir une plateforme de gestion commune des stocks. Cette plateforme est appelée PLEXUS-Santé et a été établie selon la forme juridique d'une société simple.

La structure Plexus a été conçue comme un partenariat. Les comptes de la plateforme Plexus sont comptabilisés dans les comptes des HUG en tant qu'entreprise commune au sens d'IPSAS 37 paragraphes 19-26. De ce fait, les HUG comptabilisent leurs actifs, les éventuels passifs, et leur quote-part des produits et des charges de la plateforme, selon la convention établie entre les deux associés.

Les HUG continuent de comptabiliser les actifs propres utilisés par la plateforme. Le matériel stocké dans la plateforme appartient communément aux deux parties.

ÉTATS FINANCIERS

Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2021

1. Liquidités

	2021 CHF	2020 CHF
Caisses	709'012	840'597
La Poste	5'132'195	2'265'413
Banques / comptes courants / dépôts à vue	<u>50'766'472</u>	<u>32'169'610</u>
	56'607'680	35'275'620

2. Débiteurs patients / assurances

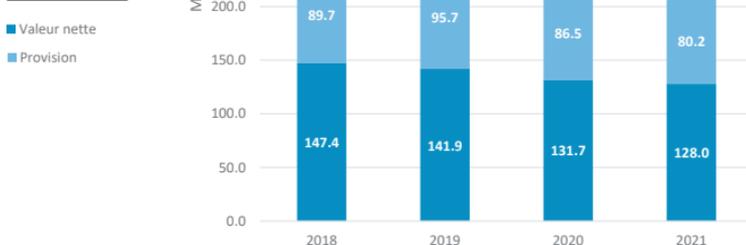
	2021			2020		
	Brut CHF	Provision CHF	Net CHF	Brut CHF	Provision CHF	Net CHF
Débiteurs patients suisses	25'567'506	16'315'320	9'252'186	27'563'209	19'663'220	7'899'989
Débiteurs patients étrangers	10'110'035	7'519'751	2'590'284	11'673'432	9'892'702	1'780'730
Débiteurs assurances suisses	159'681'611	52'414'306	107'267'305	166'449'025	53'170'004	113'279'021
Débiteurs assurances étrangères	6'889'040	2'943'406	3'945'634	7'238'758	2'928'148	4'310'610
Débiteurs cantons	5'988'218	987'317	4'980'901	5'280'547	859'632	4'430'915
	<u>208'216'410</u>	<u>80'180'100</u>	<u>128'036'310</u>	<u>218'214'971</u>	<u>86'513'706</u>	<u>131'701'265</u>

BALANCE ÂGÉE

	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 75 jours	76 à 90 jours	+ 90 jours	Total CHF
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	
Débiteurs assurances et cantons	84'639'595	25'518'725	8'103'728	3'242'468	50'985'459	172'489'975
Débiteurs patients	6'430'394	4'522'788	2'021'908	683'376	22'067'969	35'726'435
Total	<u>91'069'989</u>	<u>30'041'513</u>	<u>10'125'636</u>	<u>3'925'844</u>	<u>73'053'428</u>	<u>208'216'410</u>

Les débiteurs sont tenus dans une comptabilité auxiliaire qui gère les positions au niveau le plus fin de la facture, cela signifie que les débiteurs apparaissent au bilan à un montant considéré comme la juste valeur.

ÉVOLUTION DE LA POSITION DEPUIS 2018 :



3. Autres débiteurs

	2021 CHF	2020 CHF
Etat de Genève	8'248'664	87'784'339
Impôt anticipé à récupérer	19'200	231'690
Facturation aux tiers	13'899'667	12'204'698
Débiteurs Plexus	5'186'835	1'428'075
Débiteurs divers	1'654'563	1'253'760
Total Autres débiteurs	<u>29'008'928</u>	<u>102'902'562</u>

Cette position intègre le poste issu de l'intégration de la société simple Plexus.

4. Stocks et travaux en cours

	2021 CHF	2020 CHF
Stocks	11'130'675	10'386'053
Stocks Plexus	6'326'500	9'498'697
Travaux en cours	<u>182'344'046</u>	<u>132'733'160</u>
	<u>199'801'221</u>	<u>152'617'910</u>

STOCKS

Les variations de la provision pour dépréciation d'actifs se présentent comme suit :

	Provision sur stocks 2021 CHF	Provision sur stocks 2020 CHF
Solde au 1er janvier	3'155'497	1'612'097
Constitution de provision durant l'exercice	1'255'007	1'543'400
Utilisation de provision durant l'exercice	0	0
Dissolution de provision durant l'exercice	-1'832'833	0
Solde au 31 décembre	<u>2'577'671</u>	<u>3'155'497</u>

Le montant de provision ne concerne que les stocks Plexus, la provision sur stocks HUG a été entièrement dissoute en 2021.

Travaux en cours

Le poste « Travaux en cours » correspond aux prestations de soins effectuées durant l'exercice écoulé mais non encore facturées.

5. Comptes de régularisation

	2021 CHF	2020 CHF
Indemnités d'assurances sociales à recevoir	3'818'628	3'199'455
Actifs transitoires Plexus	416'029	1'446'878
Autres actifs transitoires	5'140'817	6'265'300
	<u>9'375'474</u>	<u>10'911'633</u>

Cette position intègre le poste issu de l'intégration de la société simple Plexus.

6. Immobilisations corporelles

6a. Immeubles, terrains, équipements et installations d'exploitation	Terrains d'exploitation CHF	Immeubles et installations fixes CHF	Equipements biomédicaux CHF	Equipements autres et mobilier CHF	Equipements informatiques CHF	En cours CHF	Total CHF
Valeur brute							
Solde au 01.01.2020	148'071'250	112'687'014	273'251'228	97'468'419	82'050'392	27'161'636	740'689'939
Transferts bilan EGE	0	-2'1021	0	0	0	0	-2'1021
Acquisitions	440'612	411'430'413	10'904'039	1'905'339	2'136'213	15'307'223	442'123'839
Mises en service	0	6'091'137	28'19'230	1'003'572	0	-9'913'939	0
Sorties - Mises au rebut	0	0	-12'308'177	-91'7626	-58'783'788	0	-72'009'591
Solde au 31.12.2020	<u>148'511'862</u>	<u>530'187'543</u>	<u>274'666'320</u>	<u>99'459'704</u>	<u>25'402'817</u>	<u>32'554'920</u>	<u>1'110'783'166</u>
Amortissements cumulés							
Solde au 01.01.2020	0	-31'220'592	-185'098'682	-72'004'849	-65'213'858	0	-353'537'981
Transferts bilan EGE	0	3'153	0	0	0	0	3'153
Amortissements	0	-42'351'561	-19'794'519	-730'7855	-5'904'727	0	-75'358'661
Sorties - Mises au rebut	0	0	12'308'177	91'7626	58'783'788	0	72'009'591
Solde au 31.12.2020	0	<u>-73'569'000</u>	<u>-192'585'024</u>	<u>-78'395'078</u>	<u>-12'334'797</u>	0	<u>-356'883'899</u>
Valeur nette au 31.12.2020	148'511'862	456'618'543	82'081'296	21'064'626	13'068'020	32'554'920	753'899'267
Valeur brute							
Solde au 01.01.2021	148'511'862	530'187'543	274'666'320	99'459'704	25'402'817	32'554'920	1'110'783'166
Acquisitions	0	23'549'648	13'519'773	4'085'740	5'085'147	21'438'702	67'679'010
Mises en service	0	14'086'414	24'12'102	808'948	38'996	-17'346'460	0
Sorties - Mises au rebut	0	0	-13'698'014	-686'105	-97'8963	0	-15'363'082
Solde au 31.12.2021	<u>148'511'862</u>	<u>567'823'605</u>	<u>276'900'181</u>	<u>103'668'287</u>	<u>29'547'997</u>	<u>36'647'162</u>	<u>1'163'099'094</u>
Amortissements cumulés							
Solde au 01.01.2021	0	-73'569'000	-192'585'024	-78'395'078	-12'334'797	0	-356'883'899
Amortissements	0	-41'702'226	-19'890'569	-6'417'195	-6'184'330	0	-74'194'320
Sorties - Mises au rebut	0	0	13'698'014	686'105	97'8963	0	15'363'082
Solde au 31.12.2021	0	<u>-115'271'226</u>	<u>-198'777'579</u>	<u>-84'126'168</u>	<u>-17'540'164</u>	0	<u>-415'715'137</u>
Valeur nette au 31.12.2021	148'511'862	452'552'379	78'122'602	19'542'119	12'007'833	36'647'162	747'383'957

Pour la contrepartie de l'activation des équipements financés par des lois d'investissement voir note n° 13.

Au 1^{er} janvier 2020, les HUG ont procédé au remaniement parcellaire dans le secteur Cluse-Roseraie ainsi qu'au transfert de la propriété des bâtiments hospitaliers qui y sont édifiés.

Les terrains échangés sont inscrits au bilan à une valeur identique. Les bâtiments édifiés sur les parcelles propriété des HUG sont inscrits à l'actif du bilan à la valeur nette comptable ressortant des comptes de l'État arrêtés au 31.12.2019 en contrepartie d'une subvention d'investissement reçue.

Les bâtiments repris représentent une valeur nette comptable de CHF 401'282'395.

<i>6b. Durées d'utilité des équipements :</i>	Durées d'utilité
Immeubles et installations fixes	20 à 33 1/3 ans
Équipements biomédicaux	5 à 10 ans
Équipements autres et mobilier	5 à 10 ans
Équipements informatiques	4 ans

<i>6c. Immobilisations affectées</i>	En cours CHF	Terminés CHF	Total CHF
Valeur brute			
Solde au 01.01.2020	9'079'066	233'403'987	242'483'053
Acquisitions	4'692'771	433'791	5'126'562
Mises en service	-1'143'150	1'143'150	0
Réévaluation	0	5'167'121	5'167'121
Solde au 31.12.2020	<u>12'628'687</u>	<u>240'148'049</u>	<u>252'776'736</u>
Amortissements cumulés			
Solde au 01.01.2020	0	-25'182'765	-25'182'765
Amortissements	0	-1'968'049	-1'968'049
Solde au 31.12.2020	<u>0</u>	<u>-27'150'814</u>	<u>-27'150'814</u>
Valeur nette au 31.12.2020	<u>12'628'687</u>	<u>212'997'235</u>	<u>225'625'922</u>
Valeur brute			
Solde au 01.01.2021	12'628'687	240'148'049	252'776'736
Acquisitions	4'614'074	3'205'771	7'819'845
Mises en service	-1'192'276	1'192'276	0
Réévaluation	0	2'140'315	2'140'315
Solde au 31.12.2021	<u>16'050'485</u>	<u>246'686'411</u>	<u>262'736'896</u>
Amortissements cumulés			
Solde au 01.01.2021	0	-27'150'814	-27'150'814
Amortissements	0	-2'433'643	-2'433'643
Solde au 31.12.2021	<u>0</u>	<u>-29'584'457</u>	<u>-29'584'457</u>
Valeur nette au 31.12.2021	<u>16'050'485</u>	<u>217'101'954</u>	<u>233'152'439</u>

Les réévaluations des immeubles sont prises en compte sur la base d'une expertise immobilière réalisée chaque année par un prestataire indépendant. Les valeurs 2021 ont été ajustées selon l'expertise réalisée en décembre 2021.

La méthode d'évaluation retenue repose sur les modèles préconisés par IPSAS 16.

6d. Contrats de location-financement (leasing)

Il n'y a pas de contrat de location-financement en cours pendant l'exercice sous rubrique.

6e. Valeur d'assurance des immobilisations

	2021 CHF	2020 CHF
Valeur d'assurance des bâtiments	2'654'298'070	2'643'298'070
Valeur d'assurance des équipements	575'636'725	575'636'725
	<u>3'229'934'795</u>	<u>3'218'934'795</u>

7. Immobilisations financières affectées

	2021 CHF	2020 CHF
Immobilisations financières affectées	170'135'731	148'973'369
	<u>170'135'731</u>	<u>148'973'369</u>

8. Autres créanciers

	2021 CHF	2020 CHF
Etat de Genève	60'300'368	47'033'249
Créanciers liés aux charges sociales	22'057'303	21'939'677
Honoraires à verser	11'706'167	10'485'111
Paievements de tiers et dépôts patients	3'572'182	3'177'775
Indemnités diverses du personnel	3'767'897	4'323'798
Assurances accidents	2'141'604	1'347'310
Créanciers responsabilité causale	0	842'715
Fonds reçus pour compte de tiers	77'526'429	63'431'638
Fonds de services	11'015'079	10'436'012
Fonds de péréquation	9'231'313	9'213'993
Créanciers Plexus	21'737'257	17'802'640
Créanciers divers	31'948'079	26'594'414
	<u>255'003'677</u>	<u>216'628'332</u>

État de Genève

Ce poste comprend la part cantonale reçue pour les cas hospitaliers non facturés.

Honoraires à verser

Ce poste correspond aux honoraires privés dus aux médecins. Ces montants sont payés au fur et à mesure du règlement des factures correspondantes par les débiteurs patients ou assurances.

Indemnités diverses du personnel

Ce poste comprend les indemnités variables et les notes de frais.

Assurances accidents

Le solde sur les primes assurances accidents 2021 reste en attente des décomptes définitifs des compagnies d'assurance.

Fonds reçus pour compte de tiers

	2021 CHF	2020 CHF
Recherches diverses et congrès	40'960'052	33'472'919
Projets recherche et développement financés par le fonds de péréquation	7'275'553	6'196'861
Etudes cliniques	13'830'641	12'683'549
Divers	15'460'183	11'078'309
	<u>77'526'429</u>	<u>63'431'638</u>

Fonds de service

Une partie des honoraires provenant de l'exercice de l'activité privée est prélevée pour financer des fonds de service dans les départements médicaux. Ces fonds de service ont pour but de soutenir et permettre des activités liées au développement des services. Un rapport distinct par fond de service est établi annuellement par le département concerné à l'attention du Conseil d'administration.

Fonds de péréquation

Sous cette rubrique sont regroupés les fonds « Recherche et développement » et « Aide au développement ». Ces fonds sont alimentés par des prélèvements réglementaires sur les honoraires privés des médecins. Leur variation durant l'exercice 2021 se présente comme suit :

	Fonds "Recherche et développement" CHF	Fonds "Aide au développement" CHF	Total CHF
Disponible au 01.01.2021	8'530'259	683'734	9'213'993
Attributions 2021	1'936'862	542'586	2'479'448
Utilisations 2021	-1'850'653	-611'475	-2'462'128
Disponible au 31.12.2021	<u>8'616'468</u>	<u>614'845</u>	<u>9'231'313</u>

Créanciers Plexus

Ce poste est issu de l'intégration des comptes de la société simple Plexus.

Créanciers divers

Ce poste intègre en 2021 les positions créditrices des débiteurs.

9. Dettes portant intérêts à court terme

	2021 CHF	2020 CHF
Banque Cantonale de Genève (BCG)	64'807'400	70'423'600
Banque Cantonale de Zürich (ZKB)	15'000'000	15'000'000
Banque Cantonale de Bâle (BKB)	10'000'000	0
Banque J. Safra Sarasin	0	20'000'000
Pensionskasse Post	5'400'000	0
ASMAC Fondations pour indépendants	10'000'000	10'000'000
	<u>105'207'400</u>	<u>115'423'600</u>
Dettes portant intérêts à court terme	7'523'400	32'902'600
Dettes portant intérêts à long terme	97'684'000	82'521'000
	<u>105'207'400</u>	<u>115'423'600</u>

Des cédules hypothécaires en premier rang ont été remises en garantie aux organismes prêteurs suivants:

	2021 CHF	2020 CHF
Banque Cantonale de Genève	35'751'000	35'751'000
ASMAC Fondations pour indépendants	10'000'000	10'000'000
	<u>45'751'000</u>	<u>45'751'000</u>

Le calendrier des remboursements des emprunts pour lesquels les amortissements sont définis contractuellement à l'avance est le suivant :

	2022 CHF	2023-2026 CHF	> 2026 CHF	Total CHF
Banque Cantonale de Genève (BCG)	7'523'400	17'684'000	39'600'000	64'807'400
Banque Cantonale de Zürich (ZKB)	0	0	15'000'000	15'000'000
Banque Cantonale de Bâle (BKB)	0	0	10'000'000	10'000'000
Pensionskasse Post	0	0	5'400'000	5'400'000
ASMAC Fondations pour indépendants	0	0	10'000'000	10'000'000
	<u>7'523'400</u>	<u>17'684'000</u>	<u>80'000'000</u>	<u>105'207'400</u>

10. Comptes de régularisation passifs

	2021 CHF	2020 CHF
Créanciers à payer	3'845'753	1'955'847
Charges de personnel à payer	60'929	99'037
Heures supplémentaires à payer	139'907	144'406
Passifs transitoires Plexus	366'502	999'171
Autres passifs transitoires	734'845	509'738
	<u>5'147'936</u>	<u>3'708'199</u>

Heures supplémentaires à payer

Ce montant correspond aux heures supplémentaires dues aux médecins internes ainsi qu'aux cheffes et chefs de cliniques sans FMH.

Passifs transitoires Plexus

Ce poste est issu de l'intégration des comptes de la société simple Plexus.

Les montants de provision concernant les frais de personnel sont présentés à la note n° 11.

11. Provisions pour risques et charges

	Provisions pour le personnel CHF	Provisions pour litiges en cours CHF	Autres provisions CHF	Total CHF
Solde au 01.01.2020	35'668'705	17'040'166	1'980'000	54'688'871
Provisions créées durant l'exercice	13'037'455	1'250'165	0	14'287'620
Utilisations durant l'exercice	0	0	0	0
Dissolution durant l'exercice	0	-3'322'039	0	-3'322'039
Solde au 31.12.2020	48'706'160	14'968'292	1'980'000	65'654'452
Dont :				
Part à court terme 2020	48'706'160	6'060'892	1'980'000	56'747'052
Part à long terme 2020	0	8'907'400	0	8'907'400
Total 2020	48'706'160	14'968'292	1'980'000	65'654'452
Solde au 01.01.2021	48'706'160	14'968'292	1'980'000	65'654'452
Provisions créées durant l'exercice	5'000'000	4'410'217	0	9'410'217
Utilisations durant l'exercice	-1'317'151	-1'700'602	0	-3'017'753
Dissolution durant l'exercice	0	-5'704'751	0	-5'704'751
Solde au 31.12.2021	52'389'009	11'973'156	1'980'000	66'342'165
Dont :				
Part à court terme 2021	52'389'009	6'900'000	1'980'000	61'269'009
Part à long terme 2021	0	5'073'156	0	5'073'156
Total 2021	52'389'009	11'973'156	1'980'000	66'342'165

Provisions pour le personnel

Les provisions pour le personnel regroupent la provision pour vacances, qui est calculée par les ressources humaines sur la base des vacances non prises des collaborateurs et collaboratrices, ainsi que l'engagement relatif aux heures supplémentaires récupérables en temps, en plus des heures supplémentaires récupérables en argent, ce poste intègre également la récupération en temps des jours fériés non pris sur 2021.

Une provision de CHF 5'000'000.- a été créée lors de l'exercice 2021 dans le cadre de la régularisation rétroactive des pratiques de rémunération du personnel lors d'engagements et de promotions internes.

Provisions pour litiges en cours

Ce poste comprend les provisions pour cas RC en suspens et procès en cours.

12. Autres dettes à long terme

	2021 CHF	2020 CHF
Subventions d'investissement obtenues	439'855'149	461'687'339
Subventions fédérales obtenues	255'344	270'438
CPEG	39'213'432	35'463'599
	<u>479'323'924</u>	<u>497'421'376</u>

Les subventions d'investissement obtenues correspondent à la valeur nette comptable des immobilisations financées par des projets de loi d'investissement (note 6a).

Dans le cadre des mesures à l'encouragement à la retraite anticipée, les HUG enregistrent dans les comptes l'engagement correspondant aux collaborateurs et collaboratrices bénéficiant de ces mesures.

13. Fonds de tiers affectés

	2021 CHF	2020 CHF
FADS avec comité de gestion	18'392'291	17'569'995
FADS sans comité de gestion	29'418'692	28'746'247
Fonds de renouvellement équipements	4'982'467	5'608'260
Fonds de projets communs au réseau de soins	3'310'473	3'261'112
Dons affectés	<u>200'626'088</u>	<u>182'226'281</u>
	<u>256'730'011</u>	<u>237'411'895</u>

La part HUG du contrat de prestation 2016-2019 attribuée aux fonds réseau, d'un montant de CHF 1'153'380, a été reclassée de la réserve des capitaux propres aux fonds de tiers affectés.

La variation des fonds de tiers affectés se présente comme suit :

	FADS avec comité de gestion	FADS sans comité de gestion	Fonds de renouvellement équipements	Fonds de projets communs réseau de soins	Dons affectés	Total CHF
Solde au 01.01.2021	17'569'995	28'746'247	5'608'260	3'261'112	182'226'281	237'411'895
Dons et Legs avec affectation reçus	10'000	14'819'229	0	1'153'380	16'023'463	32'006'072
Attribution de subsides	-836'528	-15'999'672	-625'793	-1'104'019	-5'604'591	-24'170'603
Restitution de subsides	8'623	51'319	0	0	0	59'942
Variation placements mobiliers	1'640'201	1'385'198	0	0	1'725'151	4'750'550
Variation placements immobiliers	0	1'371	0	0	4'530'470	4'531'841
Variation réévaluation immeubles	0	415'000	0	0	1'725'314	2'140'314
Solde au 31.12.2021	<u>18'392'291</u>	<u>29'418'692</u>	<u>4'982'467</u>	<u>3'310'473</u>	<u>200'626'088</u>	<u>256'730'011</u>

14. Réserve affectée

	Montant affecté 01.01.2021 CHF	Affectations 2021 CHF	Montants affectés 31.12.2021 CHF	Dépenses au 01.01.2021 CHF	Solde CHF
Salles hybrides - projet GIBOR (phase 2)	9'100'000	-377'12	9'062'288	786'076	827'6212
Datacenter salle 1 - projet EDEN	4'000'000	0	4'000'000	2282'948	1717'052
Extension des blocs centraux - projet EXTOP	17'500'000	335'000	17'835'000	0	17'835'000
Investissements de renouvellement des équipements	770'000	0	770'000	146'343	753'657
Investissements de renouvellement du SI	26'600'000	0	26'600'000	437'1956	22'228'044
Equipements agrandissement des urgences adultes	8'000'000	0	8'000'000	62'1436	7'378'564
Reverso - Aménagement nouveaux locaux DSI	1'400'000	-324'843	1'075'156	427'451	647'705
Soins palliatifs de Joimont	609'000	0	609'000	83'226	525'774
Changement de réseau GSM	470'000	0	470'000	1'887'920	2812'080
Projet PRRU - Travaux non activables	0	2'140'000	2'140'000	0	2'140'000
Nouvel outils SIRH	0	8'000'000	8'000'000	0	8'000'000
Part HUG aux projets réseaux de soins	0	0	0	0	0
	79'609'000	10'112'445	89'721'444	10'607'356	79'114'088

Les projets des salles hybrides (GIBOR) et de l'aménagement des nouveaux locaux de la DSI (REVERSO) sont désormais terminés. Les reliquats budgétaires non dépensés de ces deux projets ont été affectés. La part HUG aux projets réseaux de soins a été reclassée aux fonds de tiers affectés, voir note 13.

15. Répartition du résultat de fonctionnement

Le contrat de prestations 2020-2023 entre la République et canton de Genève (l'État de Genève) et les Hôpitaux universitaires de Genève ainsi que l'arrêté du Conseil d'État relatif à la politique de l'État en matière de thésaurisation des subventions (adoption de la directive transversale) du 28 janvier 2009 s'applique de façon générale au résultat de l'exercice, le résultat annuel de fonctionnement des HUG au 31 décembre 2021 a été réparti de la manière suivante :

	2020	2021	Cumulé au 31.12.2021
Résultat avant répartition	<u>-4'723'948</u>	<u>-6'197'967</u>	<u>-10'921'915</u>
Part du résultat à reporter aux HUG - Reprises sur réserves affect	4'203'313	6'197'967	10'401'280
Résultat avant répartition - Plan 20-23	<u>-520'635</u>	<u>0</u>	<u>-520'635</u>
Capitaux étrangers CT			
Part du résultat à reporter à l'Etat - Plan 20-23	-130'159	0	-130'159
Capitaux propres			
Part du résultat à reporter aux HUG - Plan 20-23	-390'476	-6'197'967	-6'588'443

La part du résultat de fonctionnement à reporter à l'État et la part à reporter par les HUG est respectivement remboursée et acquise définitivement à l'institution à l'échéance du contrat de prestations 2020-2023, dans la mesure où ces soldes sont positifs.

À noter que le résultat 2021 comprend des dépenses financées par la réserve affectées d'un montant de CHF 6'197'967, ce montant n'est pas pris en compte pour le calcul de la répartition du résultat.

16. Réserve à affecter, Dons & Legs, Réserve de réévaluation, Apports provenant de fusion

	2021	2020
Réserve à affecter	26'741'563	38'007'388
Dons & legs	29'934'550	29'934'550
Réserve de réévaluation	133'120'000	133'120'000
Apports provenant de fusions	40'780'777	40'780'777

La réserve à affecter d'un montant de CHF 26'741'563 est composée des reliquats non affectés sur la part des résultats à conserver du plan 2016-2019 (CHF 7'094'337), ainsi que de l'écart de réserve de réévaluation réintégré (CHF 19'647'226).

Les montants affectés sont présentés à la note 15.

Pour les Dons & legs, le Conseil d'État lors de sa séance du 3 décembre 2014, a décidé d'autoriser les Hôpitaux universitaires de Genève à reclasser les fonds alloués par des tiers sans condition dans leurs fonds propres au 31 décembre 2014.

La réserve de réévaluation figurant dans les fonds propres depuis la réévaluation des immobilisations corporelles effectuée lors du passage aux normes IPSAS à fin 2008 a été ajustée pour tenir compte des biens mis au rebut ou complètement amortis à fin 2017. La quote-part correspondante de cette réserve d'un montant de CHF 19'647'226 a été transférée dans la réserve à affecter.

L'apport de fusion d'un montant de CHF 40'780'777 provient de l'intégration au sein des HUG des cliniques de Joli-Mont et Montana au 1^{er} juillet 2016, en vertu de la loi modifiant la loi sur les établissements publics médicaux (L11622 du 21.04.2016).

17. Prestations médicales, infirmières et thérapeutiques

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Forfaits DRG hospitalisation	658'716'381	695'818'000	617'942'396
Forfaits journaliers d'hospitalisation	190'214'227	232'620'000	191'557'402
Forfaits ambulatoires	15'524'591	19'636'000	14'598'824
Autres forfaits d'hospitalisation	26'362'564	28'034'000	23'387'304
Participation du canton GE aux patients et patientes	0	4'000	-3'653
Déductions sur le produit des prestations aux patients et patientes	-5'190'506	-14'846'000	-2'043'076
	885'627'256	961'266'000	845'439'197

Ce poste comprend les forfaits journaliers, les forfaits journaliers partiels, les forfaits par service, les forfaits liés au diagnostic, les forfaits d'hôtellerie et de soins et divers forfaits thérapeutiques. Il comprend également les contributions contractuelles et légales liées aux patients et patientes et financées par les autorités publiques.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les recettes provenant de prestations hospitalières de soins aigus, soins de psychiatrie et de réadaptation, cofinancées par l'assurance obligatoire des soins et le Canton de Genève, comprennent la part cantonale pour un montant de CHF 370'973'331.

18. Prestations unitaires médicales

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Prest. unitaires médicales clientèle hosp. div. privée	39'158'407	37'991'000	36'551'707
Prest. unitaires médicales clientèle ambul. non privée	59'319'079	71'312'000	53'852'136
Prest. unitaires médicales privée ambulatoire	20'390'357	12'557'000	15'338'383
Certificats, rapports et expertises	1'817'883	1'152'000	1'627'635
	120'685'725	123'012'000	107'369'861

En ce qui concerne les prestations unitaires médicales clientèle hospitalière division privée et les prestations unitaires médicales privée ambulatoire, elles sont principalement composées des recettes des honoraires des médecins ayants droit, pour les parts relevant de leur clientèle hospitalisée. Les honoraires des médecins pour clientèle ambulatoire comptabilisés dans ce groupe de comptes proviennent essentiellement de prestations non facturées selon la nomenclature Tarmed. Les honoraires ambulatoires facturés selon Tarmed sont enregistrés, selon le principe de la nature de prestation, dans les postes autres prestations unitaires hospitalières.

Les honoraires encaissés sont rétrocédés aux médecins, après prélèvement de la part revenant aux HUG (40% pour les honoraires stationnaires et 8% pour l'activité médicale ambulatoire facturée selon Tarmed). Les prestations ambulatoires liées aux infrastructures sont acquises à 100% aux HUG.

Les rétrocessions sont comptabilisées en compte de charge sous la rubrique « Charges de personnel » et sont en outre soumises à une retenue attribuée aux fonds de service et aux fonds de péréquation pour la Recherche et l'aide au développement. Depuis 1998, l'AVS est retenue sur la partie rétrocédée aux médecins.

19. Autres prestations unitaires hospitalières

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Prestations techniques TarMed	149'361'918	146'229'000	131'757'316
Prestations techniques non TarMed	156'684'242	144'425'000	147'235'259
	306'046'160	290'654'000	278'992'575

La rubrique « Autres prestations unitaires hospitalières » comprend les prestations techniques (PT) selon TARMED, tous les autres tarifs paramédicaux: logopédie, ergothérapie physiothérapie, etc., et les produits des prestations de laboratoire.

20. Autres produits de prestations aux patients et patientes

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
	5'592'400	5'246'000	4'359'775
	5'592'400	5'246'000	4'359'775

Ce poste comprend toutes les prestations aux patients et patientes qui ne peuvent pas être comptabilisées dans le groupe des prestations médicales (notes n° 18 à 20). On y trouve principalement la facturation des transports en hélicoptère et des interventions du SMUR (intervention d'un ou d'une médecin lors d'urgence), ainsi que les recettes des prestations hôtelières non prises en charge par les assurances (cuisine, téléphone, coiffure, pressing, etc).

21. Produits financiers

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Produits des loyers	7'117'767	7'414'000	6'454'433
Produits des intérêts de capitaux	274	1'000	110'196
Autres produits financiers	1'181'413	1'219'000	1'141'386
	<u>8'299'454</u>	<u>8'634'000</u>	<u>7'706'015</u>

Les loyers concernent principalement les loyers des parkings au personnel.

Les produits financiers comprennent les intérêts et frais perçus dans le cadre des procédures de recouvrement des débiteurs, ainsi que les gains de change. Les montants ci-dessus sont encaissés sur l'année.

22. Produits de prestations au personnel et à des tiers

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Nourriture	19'927'469	22'820'000	26'127'020
Ventes au personnel et à des tiers	19'487'846	14'020'000	24'643'740
Remboursement du personnel	36'142	1'000	41'490
Autres recettes	5'865'133	8'690'000	6'094'217
Déductions sur le produit des prestations aux tiers	-547'703	86'000	297'113
	<u>44'768'888</u>	<u>45'617'000</u>	<u>56'936'180</u>

Le poste nourriture comprend notamment les repas servis à des tiers non patient pour un montant de CHF 10'577'936, les repas livrés à l'IMAD (note n° 35) pour un montant de CHF 7'807'219 et les repas livrés au DSE (note n° 35) pour un montant de CHF 1'542'314.

Le poste ventes au personnel et à des tiers contient principalement des prestations tels que automates à boissons, ventes d'article divers provenant du magasin central, ventes d'abonnement TPG au personnel, ventes d'entrées piscine ainsi que diverses formations facturées à des tiers. Le poste autres recettes contient principalement les pensions crèches facturées au personnel, la rétrocession des courtiers assurances ainsi que la commission sur perception impôt source.

23. Indemnité de fonctionnement reçue

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Indemnité de fonctionnement reçue	61'125'916	62'757'916	59'953'849
Indemnité complémentaire	108'796'204	0	169'478'588
Part du résultat à reporter à l'Etat	0	0	130'159
	720'054'120	627'757'916	768'562'596

L'indemnité de fonctionnement reçue de CHF 61'125'916 correspond au montant décidé par le Grand Conseil lors du vote du budget 2021. Le poste indemnité complémentaire comprend le montant versé par l'État pour couvrir les charges supplémentaires et revenus manquants induits par le contexte de pandémie. Elle se compose d'un montant de CHF 13'500'000 pour couvrir les frais de second trimestre du dispositif COVID et de l'indemnité complémentaire COVID pour CHF 95'296'203.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les recettes provenant de prestations hospitalières de soins aigus, soins de psychiatrie et de réadaptation, cofinancées par l'assurance obligatoire des soins et le Canton de Genève, comprennent la part cantonale.

24. Autres subventions

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Autres subventions et dotations internes	799'629	0	269'453
	<u>799'629</u>	<u>0</u>	<u>269'453</u>

Le solde se compose des aides financières complémentaires à des projets spécifiques.

25. Contributions de corporations, de fondations et de privés

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Contributions de corporations, de fondations et de privés	7'426'002	5'313'000	14'853'521
	<u>7'426'002</u>	<u>5'313'000</u>	<u>14'853'521</u>

Ce poste comprend notamment une contribution d'une fondation pour un montant de CHF 1'280'000 en soutien des activités dans le domaine de la psychiatrie de l'adolescent, les différents soutiens aux activités du fonctionnement dans le domaine du confort patient.

26. Charges salariales

La répartition des salaires et indemnités par catégorie professionnelle est la suivante :

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Salaires et indemnités professions médicales et de soins	1'000'296'758	1'008'593'000	996'658'008
Salaires et indemnités professions d'exploitation	140'804'971	140'450'000	140'878'404
Salaires professions administratives	187'180'203	179'105'000	183'344'561
Prestations des assurances sociales	-24'964'736	-36'339'000	-23'602'294
Mise à disposition de personnel à des tiers	<u>-13'236'169</u>	<u>0</u>	<u>-12'644'047</u>
	<u>1'290'081'025</u>	<u>1'291'809'000</u>	<u>1'284'634'632</u>

27. Matériel médical d'exploitation

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Médicaments	95'007'010	91'235'000	89'416'546
Matériel, instruments, ustensiles, textiles	89'767'162	82'160'000	88'988'413
Films et matériel de photographie	60'901	303'000	58'561
Produits chimiques, réactifs et agents diagnostiques	27'311'764	24'213'000	30'719'963
Prestations médicales, diagnostiques et thérapeutiques fournies par des tiers	11'159'681	8'174'000	8'925'647
Autre matériel médical	<u>2'199'165</u>	<u>677'000</u>	<u>202'995</u>
	<u>225'505'683</u>	<u>206'762'000</u>	<u>218'312'125</u>

28. Entretien et réparations

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Installations à durée illimitée	0	899'000	0
Installations de longue durée	3'150'640	3'921'000	2'913'997
Installations de moyenne durée	6'218'637	4'275'000	7'573'232
Installations de courte durée	6'838'808	7'229'000	6'826'652
Installations médico-techniques	12'312'688	12'469'000	11'879'915
Outils et matériel d'atelier	<u>4'029'368</u>	<u>4'135'000</u>	<u>4'375'390</u>
	<u>32'550'141</u>	<u>32'928'000</u>	<u>33'569'186</u>

29. Charges d'utilisation des immobilisations

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Achats d'équipements < 10'000	12'101'394	16'645'000	18'793'482
Loyers (selon LAMal)	-170	422'000	36'112
Autres loyers (y compris leasing opérationnel)	12'675'262	12'027'000	12'166'085
	<u>24'776'486</u>	<u>29'094'000</u>	<u>30'995'679</u>

30. Charges financières

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Charges des intérêts	1'201'392	1'538'000	1'666'956
	<u>1'201'392</u>	<u>1'538'000</u>	<u>1'666'956</u>

Le taux d'intérêt moyen pondéré est de 0.90%.

31. Autres charges liées aux patients

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Transports de patients par des tiers	5'906'790	5'498'000	6'580'895
Frais de véhicule et de transport liés aux patients	322'332	263'000	315'817
Autres prestations de tiers liées aux patients	117'572	155'000	195'309
Autres frais liés aux patients	5'178'833	4'973'000	4'827'857
	<u>11'525'527</u>	<u>10'889'000</u>	<u>11'919'878</u>

32. Autres charges non liées aux patients et patientes

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Primes d'assurances	860'436	919'000	860'436
Assurance resp. civile et protection juridique	472'471	3'132'000	779'926
Cotisations et taxes	1'910'787	1'758'000	1'960'142
Charges de véhicules et de transport	22'021	3'000	19'367
Autres prestations fournies par des tiers	3'079'829	1'807'000	5'805'097
Marchandises de commerce	5'690	0	1'594
Sécurité d'exploitation et surveillance	1'353'219	734'000	1'272'556
Evacuation des déchets	1'631'406	1'772'000	1'614'138
Autres charges d'exploitation	<u>24'067'748</u>	<u>25'526'000</u>	<u>24'009'930</u>
	<u>33'403'607</u>	<u>35'651'000</u>	<u>36'323'186</u>

Primes d'assurances

Sous cette rubrique sont regroupées les primes d'assurance incendie, vol et divers.

Assurance responsabilité civile et protection juridique

Sous cette rubrique sont regroupées les primes d'assurances responsabilité civile, ainsi que les frais de franchise sur sinistre et frais de litiges.

Autres prestations fournies par des tiers

Sous cette rubrique sont regroupées les frais de transport, les frais de gestion des stocks ainsi que les frais de livraison

Autres charges d'exploitation

Ce groupe principal englobe les charges d'exploitation qui ne figurent pas dans les groupes de comptes précédents. Sous cette rubrique sont regroupées les charges liées aux actions humanitaires et sociales, aux transports des transitaires, à la surveillance du bâtiment, les projets soutenus par la Direction générale ainsi que la part des facturations assureurs dédiée aux investissements, reversée à l'État.

33. Mise à disposition des bâtiments et équipements

Suite à l'entrée en vigueur de la LGAF mise à jour au 1^{er} janvier 2014, les subventions non monétaires ne sont plus comptabilisées dans l'état de la performance financière mais figurent à titre informatif dans l'annexe aux états financiers (art. 44, LGAF).

Les chiffres communiqués par l'État de Genève pour l'exercice 2021 sont les suivants :

- Subvention non monétaire HUG pour CHF 40'068'968
 - Dont intérêts pour CHF 11'243'309
 - Dont amortissements pour CHF 28'825'659

34. Relations avec les parties liées

TRANSACTIONS AVEC L'ÉTAT

Sont considérés comme parties liées tous les établissements publics autonomes ainsi que les différents services de l'État de Genève. Les HUG sont en relation pour diverses facturations de biens et services avec les principales parties liées suivantes :

ÉTAT DE GENÈVE

- > Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES)
- > Pouvoir judiciaire (PJ)
- > Département des finances et des ressources humaines (DF)

PRODUITS

	2021 CHF	2020 CHF
DSES - Indemnités et subventions complémentaires de l'Etat reçues	720'054'120	768'432'437
DSES - Part cantonale sur prestations hospitalières	370'973'331	353'974'738
DSES - Aides financières - Projets dans le domaine santé	465'672	181'594
DSES - Prestations hospitalières - Médecine pénitentiaire (SAPEM)	2'862'352	3'927'380
PRE - Aides financières - Projets humanitaires	138'096	60'000
DALE - Aides financières - Projets aménagement et énergie	81'970	23'034
PJ - Prestations Ministère Public et Service Financier Police	4'812'708	4'553'635

PART DU RÉSULTAT À REPORTER

	2021 CHF	2020 CHF
DSES - Part du résultat à reporter	0	130'159

ENTREPRISES DE DROIT PUBLIC / FONDATIONS ET AUTRES PARTIES LIÉES

- > Services industriels de Genève (SIG)
- > Transports publics genevois (TPG)
- > Université de Genève – UNIGE
- > Office Cantonal des Assurances Sociales (OCAS)
- > Institution Genevoise de Maintien à Domicile (IMAD)
- > Haute Ecole Spécialisée Santé-Social de Suisse Romande (HES-S2)
- > Banque Cantonale de Genève (BCGE)

- > Banque Cantonale de Genève (BCGE)

La Banque Cantonale de Genève est un partenaire privilégié dans le financement de divers projets de l'institution, notamment en ce qui concerne les crédits pour le financement du bâtiment des laboratoires, la rénovation des étages du secteur privé et les emprunts hypothécaires liés aux actifs affectés (voir notes 9 et 12).

Principaux dirigeants

CONSEIL D'ADMINISTRATION (COMPOSITION AU 31.12.2021)

Président

du Conseil d'administration : M. CANONICA François

AUTRES MEMBRES :

M. ALBORINO Domenico	Mme MAULINI Gabrielle	M. SPECKERT Edric
Mme BOLAY Loly	M. MAURIS Alain-Dominique	M. VAN DELDEN Christian
Mme DEMATRAZ Laurence	M. MAYOU Roger	M. ZANELLA Lucien
M. DENEYS Roger	M. PAOLI Gérard	
Mme GRANDI Sophie	Mme PIGNAT Sonia	
Mme HUMEL STRICKER Cornelia	M. POGGIA Mauro	
M. LEYVRAZ Pierre-François	Mme SAEZ Odette	
M. MATTER Michel	M. SANDOZ Olivier	

COMITÉ DE DIRECTION (COMPOSITION AU 31.12.2021)

Président du Comité de direction : M. LEVRAT Bertrand

AUTRES MEMBRES PERMANENTS :

M. GABAY Cem	Mme MERKLI Sandra
M. KOLLY Alain	M. NICOLLIER Patrick
M. MATHIEU Rémy	M. PERRIER Arnaud
Mme TISSANDIER Frédérique	

RÉMUNÉRATION BRUTE

	2021 CHF	2020 CHF
Conseil d'administration	379'000	366'230
Comité de direction	2'178'892	2'449'249

35. Instruments financiers

Les actifs financiers comprennent les disponibilités, les débiteurs clients et le compte courant « État de Genève ». Les passifs financiers se composent des fournisseurs et autres créanciers, ainsi que des emprunts.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente la perte qui devrait être enregistrée si le co-contractant d'un instrument financier manque à une de ses obligations. L'institution travaille avec des établissements bancaires de renom sur la place financière genevoise et Postfinance. Les HUG n'anticipent aucune perte qui résulterait de la défaillance de ces dernières et estiment qu'il n'y a pas de concentration significative du risque de crédit pour ses actifs financiers.

JUSTE VALEUR

La juste valeur des disponibilités, du compte courant État de Genève, des fournisseurs et autres créanciers ainsi que des emprunts ne diffère pas significativement de leur valeur au bilan.

36. Engagements conditionnels et éventuels**DONATION SI ROUTE DE CHÊNE**

Par contrat de donation signé le 23 novembre 2015, la Fondation Hans Wilsdorf (la Donatrice) a cédé gratuitement aux Hôpitaux universitaires de Genève (le Donataire) la SI Route de Chêne A SA dont le capital-actions de CHF 100'000 est entièrement libéré.

La vente n'étant pas finalisé au 31 décembre 2021, ce don ne figure pas dans les comptes. Néanmoins, un accord entre Hirslanden et les HUG a été trouvé en fin d'année 2021 et le Conseil d'État est désormais compétent pour ratifier le préavis du Conseil d'administration des HUG.

GARANTIE EN RAPPORT AVEC OPÉRATION DE CRÉDIT

Les HUG sont garants des engagements leasing pour le compte de la Swiss Foundation for Innovation and Training in Surgery (SFITS) à hauteur de CHF 2'800'000.

CPEG

En vertu de l'art. 7A du REEF, les entités n'ont pas l'obligation de mentionner l'incidence de la dérogation à la norme IPSAS 39 dans les états financiers. Cette incidence peut être mentionnée pour autant que ces données soient produites par la caisse de pension concernée.

À noter que la CPEG a fourni, pour la date de boucllement, des données 2021 non vérifiées par l'expert agréé et non auditées par l'organe de révision.

CPEG - DÉFICIT TECHNIQUE (DIFFÉRENTIEL PAR RAPPORT À LA PLEINE CAPITALISATION)

	Situation au 31.12.2021 CHF	Situation au 31.12.2020 CHF
Degré de couverture de la CPEG selon l'article 44 OPP2	80.0%	77.0%
Capitaux de prévoyance des assurés actifs HUG, y compris provisions	3'391'050'207	3'244'429'698
Capitaux de prévoyance des pensionnés HUG, y compris provisions	2'879'647'549	2'793'550'003
Montant du déficit technique de l'employeur (HUG)	1'254'139'551	1'388'735'331

La valeur du déficit technique est issue du calcul de la CPEG selon leurs normes statutaires. Le calcul de ces engagements selon la norme IPSAS 39 donnerait une valeur différente, sensiblement plus élevée.

37. Actif éventuel – Gestion du recouvrement des factures médicales antérieures au 30 juin 2015

Par jugement du Tribunal Correctionnel du 21 décembre 2018 et confirmé par le Tribunal Fédéral le 22 décembre 2020, l'ancien responsable des comptabilités, et l'avocat mandaté pour le recouvrement, ont été condamnés conjointement et solidairement à payer aux Hôpitaux universitaires de Genève la somme de CHF 20'460'487, à titre de réparation du dommage matériel.

Le Tribunal Fédéral a par ailleurs rejeté tous les recours. Les condamnations prononcées contre les prévenus en dernière instance cantonale sont ainsi confirmées.

Une telle créance doit être reconnue à sa juste valeur selon les normes IPSAS. En l'absence de l'évidence que les condamnés puissent payer cette somme, les HUG considèrent ce montant comme un actif éventuel ne pouvant pas être comptabilisé en l'état dans les comptes.

38. Événements postérieurs à la date de clôture

Les HUG n'ont pas connaissance d'évènements postérieurs à la date de clôture nécessitant une information au sens de la norme IPSAS 14 « Événements postérieurs à la date de reporting ».

Les Hôpitaux universitaires de Genève

Genève

Rapport de l'organe de révision
Au Conseil d'administration

sur les comptes annuels 2021

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil d'administration des Hôpitaux universitaires de Genève

Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints des Hôpitaux universitaires de Genève, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Comité de direction et du Conseil d'administration

Selon la pratique en vigueur au sein des Hôpitaux universitaires de Genève, la responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément au Règlement sur l'établissement des états financiers de la République et Canton de Genève, incombe au Comité de direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité de direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates. Le Conseil d'administration est quant à lui responsable de l'adoption des comptes annuels.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes Règlement sur l'établissement des états financiers de la République et Canton de Genève.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue Giuseppe-Motta 50, case postale, 1211 Genève 2
Téléphone : +41 58 792 91 00, télécopie : +41 58 792 91 10, www.pwc.ch

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Marc Secretan
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Adéline Todorova

Genève, le 3 mars 2022

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement, tableau de mouvement des fonds propres, tableau de flux de trésorerie et annexe)

Etats financiers relatifs aux comptes de l'exercice 2021

Etats financiers

Bilan après répartition du résultat au 31 décembre

	Notes	2021 CHF	2020 CHF
ACTIFS			
Actifs circulants			
Liquidités	1	56'607'680	35'275'620
Débiteurs - Patients et assurances	2	128'036'310	131'701'265
Autres débiteurs	3	29'008'928	102'902'562
Stocks et travaux en cours	4	199'801'221	152'617'910
<i>Stocks</i>		17'457'175	19'884'750
<i>Travaux en cours</i>		182'344'046	132'733'160
Comptes de régularisation	5	9'375'474	10'911'633
Total des actifs circulants		<u>422'829'613</u>	<u>433'408'990</u>
Actifs immobilisés			
Immobilisations financières affectées	7	170'135'731	148'973'369
Immobilisations corporelles	6	980'536'396	979'525'189
<i>Terrains d'exploitation</i>		148'511'862	148'511'862
<i>Immeubles et installations fixes</i>		452'552'379	456'618'543
<i>Equipements et installations</i>		109'672'554	116'213'942
<i>Immobilisations en cours</i>		36'647'162	32'554'920
<i>Immobilisations affectées</i>		233'152'439	225'625'922
Total des actifs immobilisés		<u>1'150'672'127</u>	<u>1'128'498'558</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>1'573'501'740</u>	<u>1'561'907'548</u>
PASSIFS			
Capitaux étrangers			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes pour achat de biens et services		102'774'254	115'135'971
Autres créanciers	8	255'003'675	216'628'332
Dettes portant intérêts	9	7'523'400	32'902'600
Comptes de régularisation	10	5'147'936	3'708'199
Provisions	11	61'269'009	56'747'052
Total des capitaux étrangers à court terme		<u>431'718'274</u>	<u>425'122'154</u>
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes portant intérêts	9	97'684'000	82'521'000
Autres dettes à long terme	12	479'323'924	497'421'376
Part du résultat à reporter	16	-130'159	-130'159
Provisions	11	5'073'156	8'907'400
Fonds de tiers affectés	13	256'730'011	237'611'895
Total des capitaux étrangers à long terme		<u>838'680'932</u>	<u>826'331'512</u>
Total des capitaux étrangers		<u>1'270'399'206</u>	<u>1'251'453'666</u>
Capitaux propres			
Réserve affectée	14	79'114'088	73'204'956
Réserve à affecter	16	26'741'563	38'007'388
Part du résultat à reporter	15	-6'588'444	-4'593'789
Dons & Legs	16	29'934'550	29'934'550
Réserve de réévaluation (IPSAS)	16	133'120'000	133'120'000
Apports provenant de fusions	16	40'780'777	40'780'777
Total des capitaux propres		<u>303'102'534</u>	<u>310'453'882</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>1'573'501'740</u>	<u>1'561'907'548</u>

Etats financiers

Compte de fonctionnement après répartition du résultat au 31 décembre

	Notes	COMPTES 2021 CHF	BUDGET * 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
PRODUITS				
Recettes médicales				
Prestations médicales, infirmières et thérap. aux patients	17	885'627'256	961'266'000	845'439'197
Prestations unitaires médicales	18	120'685'725	123'012'000	107'369'861
Autres prestations unitaires hospitalières	19	306'046'160	290'654'000	278'992'575
		1'312'359'141	1'374'932'000	1'231'801'633
Autres recettes				
Autres produits de prestations aux patients	20	5'592'400	5'246'000	4'359'775
Produits financiers	21	8'299'454	8'634'000	7'706'015
Produits de prestations au personnel et à des tiers	22	44'768'888	45'617'000	56'936'180
		58'660'742	59'497'000	69'001'970
Contributions et subventions				
Indemnité de fonctionnement reçue	23	611'257'916	627'757'916	598'953'849
Indemnité complémentaire	23	108'796'204	0	169'478'588
Part du résultat à reporter	23	0	0	130'159
Produits différés de subventions d'investissement		60'884'560	60'324'000	62'203'222
Autres subventions et dotations internes	24	799'629	0	269'453
Contributions de corporations, de fondations et de privés	25	7'420'002	5'313'000	14'853'521
Subventions fédérales		340'363	91'000	548'221
		789'504'674	693'485'916	846'437'013
TOTAL DES PRODUITS		2'160'524'557	2'127'914'916	2'147'240'616
CHARGES				
Charges de personnel				
Charges salariales	26	1'290'081'025	1'291'809'000	1'284'634'632
Charges sociales		312'242'921	301'919'916	300'132'594
Charges honoraires de médecins (assuj. aux ch. soc.)		53'932'365	45'114'000	48'338'492
Autres charges de personnel		12'104'722	10'736'000	15'463'340
		1'668'361'033	1'649'578'916	1'648'569'058
Charges de matériel, de marchandises, de services de tiers et autres charges d'exploitation				
Matériel médical d'exploitation	27	225'505'683	206'762'000	218'312'125
Charges de produits alimentaires		21'431'509	24'126'000	23'394'616
Charges de ménage		17'944'182	16'202'000	19'699'941
Entretien et réparations	28	32'550'141	32'928'000	33'569'186
Charges d'utilisation des immobilisations	29	24'776'486	29'094'000	30'995'679
Amortissements		76'530'078	76'167'000	77'227'885
Charges d'énergie et eau		18'979'120	17'560'000	18'297'082
Charges financières	30	1'201'392	1'538'000	1'666'956
Charges de l'administration et de l'informatique		34'513'762	27'419'000	31'858'813
Autres charges liées aux patients	31	11'525'527	10'889'000	11'919'878
Autres charges non liées aux patients	32	33'403'607	35'651'000	36'323'186
		498'361'487	478'336'000	503'265'347
TOTAL DES CHARGES		2'166'722'520	2'127'914'916	2'151'834'405
Résultat de fonctionnement après répartition	15	-6'197'967	0	-4'593'789

* Budget non audité

Etats financiers

Tableau de mouvement des fonds propres consolidés

	Solde au 01.01.2020	Reprises et transferts sur réserves	Résultat net de l'exercice avant répartition	Résultat à distribuer	Attribution aux réserves	Solde au 31.12.2020
Réserve affectée	78'479'678	-5'274'722	0	0	0	73'204'956
Réserve à affecter	20'706'677	0	0	0	17'300'711	38'007'388
Part du résultat à conserver	12'025'990	5'274'722	-4'723'949	130'159	-17'300'711	-4'593'789
Dons & Legs	29'934'550	0	0	0	0	29'934'550
Réserve de réévaluation (IPSAS)	133'120'000	0	0	0	0	133'120'000
Apport provenant de fusions	<u>40'780'777</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>40'780'777</u>
Total des fonds propres	<u>315'047'672</u>	<u>0</u>	<u>-4'723'949</u>	<u>130'159</u>	<u>0</u>	<u>310'453'882</u>
	Solde au 01.01.2021	Reprises et transferts sur réserves	Résultat net de l'exercice avant répartition	Résultat à distribuer	Attribution aux réserves	Solde au 31.12.2021
Réserve affectée	73'204'956	5'909'132	0	0	0	79'114'088
Réserve à affecter	38'007'388	-11'265'825	0	0	0	26'741'563
Part du résultat à reporter	-4'593'789	4'203'313	-6'197'967	0	0	-6'588'444
Dons & Legs	29'934'550	0	0	0	0	29'934'550
Réserve de réévaluation (IPSAS)	133'120'000	0	0	0	0	133'120'000
Apport provenant de fusions	<u>40'780'777</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>40'780'777</u>
Total des fonds propres	<u>310'453'882</u>	<u>-1'153'380</u>	<u>-6'197'967</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>303'102'534</u>

Etats financiers

Tableau de flux de trésorerie après répartition

	COMPTES 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Activités d'exploitation		
Autofinancement		
Part de résultat à conserver	-6'197'967	-4'593'789
Amortissements	76'530'078	77'227'885
Dotation à provision	10'865'224	15'831'020
Dissolution de provision	-7'537'584	-3'322'039
Autres revenus non monétaires	-60'899'655	-62'218'316
Variation des éléments d'exploitation		
Variation des avoirs et engagements	51'141'602	-27'100'997
Variation des transitoires	<u>2'975'896</u>	<u>-1'998'774</u>
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	<u>66'677'594</u>	<u>-6'175'010</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-67'208'020	-40'841'444
Acquisitions d'immobilisations affectées	-7'819'845	-5'126'562
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements	<u>-75'027'865</u>	<u>-45'968'006</u>
Besoin en trésorerie (ou cash-flow libre si positif)	<u>-8'350'271</u>	<u>-52'143'016</u>
Activités de financement		
Subventions d'investissements reçues	24'074'110	13'113'130
Augmentation des dettes bancaires	15'400'000	35'000'000
Remboursement des dettes bancaires	-25'616'200	-45'716'200
Variation des fonds de tiers affectés	15'824'421	9'536'320
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	<u>29'682'331</u>	<u>11'933'250</u>
Variation nette des liquidités	<u>21'332'060</u>	<u>-40'209'766</u>
Disponibilités au début de l'exercice	35'275'620	75'485'386
Disponibilités à la fin de l'exercice	<u>56'607'680</u>	<u>35'275'620</u>

Etats financiers

Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2021

Généralités

Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) sont un établissement public médical (EPM) au sens de la constitution genevoise (art. 171). Leur mission et leur fonctionnement sont précisés par la loi sur les établissements publics médicaux du 19 septembre 1980 (loi K2 05).

Approuvés par le Parlement en 1994, les HUG ont été formellement constitués dans le cadre de la réforme hospitalière voulue en 1995 par les autorités.

Les HUG répondent aux besoins de soins de la population :

- dans le domaine des soins de proximité en tant qu'hôpital général public,
- dans le domaine des soins spécialisés et de référence en tant qu'hôpital universitaire offrant des compétences professionnelles spécifiques et des techniques médicales de haute technologie.

Les HUG assurent également la formation des médecins, infirmiers et autres professionnels de la santé et développent la recherche en lien avec la clinique et avec la Faculté de médecine.

Adresse légale des HUG :

Les hôpitaux universitaires de Genève
Rue Gabrielle-PERRET-GENTIL 4
1205 Genève

Principales méthodes comptables

a) Normes comptables applicables

La loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (LGAF) ainsi que le règlement sur l'établissement des états financiers (REEF) définissent le référentiel comptable applicable.

Pour les HUG cela correspond à une application partielle de la LGAF selon son article 3 ainsi que par l'application des normes internationales pour le secteur public (IPSAS).

Les interprétations spécifiques, les exceptions résultant de la LGAF, les dispositions légales de droit fédéral et les conventions inter-cantoniales demeurent réservées.

Le référentiel comptable exige que les informations financières établies au titre du budget pour l'exercice concerné soient présentées dans les états financiers.

Les comptes, présentés en CHF (francs suisses), donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'institution. Les comptes ont été préparés selon le principe des coûts historiques, sauf pour les classes d'actifs qui sont portées à leur juste valeur. Les exercices comptables sont délimités selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

b) Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui affectent la valeur des actifs et passifs et des notes liées aux engagements conditionnels à la date du bilan de même que les charges et produits de l'exercice. Bien que ces estimations soient basées au mieux des connaissances du management, les résultats effectifs ultérieurs peuvent différer de ces estimations. Actuellement, nous ne disposons d'aucun indice permettant de déceler un risque important d'ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et passifs au cours de la période suivante

c) Conversion des monnaies étrangères

Les actifs en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux taux de change effectifs à la date du bilan ; les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de chaque transaction.

Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans le compte de fonctionnement de l'exercice

d) Liquidités, dettes bancaires

Les liquidités comprennent les caisses, la poste et les comptes courants bancaires ainsi que les placements à vue et à très court terme.

Les rubriques des caisses, de la poste et des banques, sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les comptes courants et de liaisons avec l'Etat ainsi que les comptes courants avec d'autres EPM sont évalués à leur valeur nominale.

Les dettes bancaires figurent pour leurs montants dus en capital et intérêts.

e) Débiteurs patients et assurances, autres débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés à leur juste valeur. La provision pour risque débiteur est calculée selon la directive sur la gestion des débiteurs de l'Etat de Genève.

f) Stocks

Les articles faisant l'objet d'un inventaire permanent sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré, compte tenu d'éventuels ajustements nécessaires.

Les articles, ne faisant pas l'objet d'un inventaire permanent, sont évalués au plus bas de leur valeur d'achat ou de remplacement, compte tenu d'éventuels ajustements nécessaires.

g) Produits

g.1) Recettes de facturation

Les recettes provenant de la facturation des prestations sont comptabilisées à leur juste valeur, correspondant aux créances estimées recouvrables, dans l'exercice comptable où les prestations ont été rendues.

g.2) Travaux en cours

Les prestations de soins effectuées durant l'exercice mais non encore facturées sont enregistrées sur l'exercice à leur juste valeur.

g.3) Subventions

Les indemnités monétaires de fonctionnement sont comptabilisées dans l'exercice comptable concerné. Les lois d'investissement sont comptabilisées sur la base des montants réconciliés avec l'Etat de Genève. Les indemnités non monétaires ne sont plus comptabilisées dans l'état de la performance financière de l'entité depuis le 1^{er} janvier 2014, elles font toutefois l'objet d'une évaluation par l'Etat et figurent à titre informatif à l'annexe aux états financiers, voir note n° 33.

g.4) Activités pour compte de tiers

Les activités pour compte de tiers ne sont pas présentées dans le compte de fonctionnement. Dans ces cas, la pertinence de l'information budgétaire est privilégiée pour permettre la comparabilité des dépenses effectuées versus les budgets correspondants alloués. En vertu du principe de pertinence et d'importance relative, c'est la réalité économique qui figure de ce fait dans les comptes selon la norme IPSAS 1 « Présentation des états financiers ».

h) Comptes transitoires (comptes de régularisation)

Les postes transitoires sont déterminés afin d'assurer une délimitation correcte des exercices comptables.

i) Immobilisations corporelles

i.1) Immeubles et terrains

Les immeubles affectés à l'exploitation propriété de l'Etat de Genève ne sont pas valorisés au bilan des HUG. Les terrains quant à eux figurent au bilan sur la base d'une valeur initialement établie à l'époque par l'Etat de Genève dans le cadre d'un projet de transfert d'actifs.

i.2) Equipements / installations / mobiliers

Les équipements d'exploitation, à l'exclusion des équipements considérés par l'Etat de Genève comme faisant partie des immeubles d'exploitation, sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, à des taux tenant compte des durées d'utilisation et de l'obsolescence technique des différents biens.

Les équipements financés par des lois d'investissement qui précédemment étaient entièrement activés ont fait l'objet d'une activation partielle à la demande du DSES.

i.3) Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours représentant les règlements partiels effectués par l'entité à des tiers pour la réalisation d'immobilisations. Ces acomptes sont comptabilisés à leur coût d'acquisition au fur et à mesure de l'avancement des travaux des chantiers en cours. L'activation définitive de ces chantiers en cours intervient lorsque l'actif est mis en service.

j) Location-financement (leasing financier)

Les immobilisations correspondant à des contrats de crédit-bail à long terme figurent à l'actif pour un montant égal au plus faible entre la juste valeur des biens loués et la valeur actualisée des paiements minimaux. Ils sont amortis en accord avec les principes de l'entité concernant l'évaluation des immobilisations correspondantes. Les engagements financiers découlant de ces opérations, figurent dans les dettes financières. Les coûts des contrats de location sont comptabilisés directement au compte de fonctionnement.

k) Immobilisations corporelles et financières affectées

Les immobilisations affectées, sont la contrepartie soit de montants reçus de tiers, soit de fonds liés à la recherche ou découlant de l'application du règlement concernant l'exercice de l'activité privée du corps médical. Ces immobilisations sont enregistrées à leur juste valeur.

l) Dettes pour achat de biens et services / autres créanciers

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Ces postes du compte de fonctionnement enregistrent les factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date de clôture, ainsi qu'aux livraisons de marchandises effectuées avant la date de clôture pour lesquelles les factures sont reçues ultérieurement.

m) Emprunts et autres dettes à long terme

Les emprunts et les autres dettes à long terme sont portés au bilan, à leur valeur nominale.

Les emprunts dont l'échéance est inférieure à douze mois sont classés dans le poste « Dettes à court terme ». Les dettes relatives aux mesures d'encouragement à la retraite anticipée correspondent à la valeur nominale de l'engagement contractuel des HUG.

n) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'il y a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources significative soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant de l'obligation doit pouvoir être estimé de manière fiable. Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

Les provisions constituées en fin d'exercice correspondent aux besoins approuvés par la Direction générale.

o) Pensions et prestations de retraite

L'art. 7 du REEF prévoit que les engagements de prévoyance relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi portés par les institutions de prévoyance ne sont pas comptabilisés (IPSAS 39).

Les engagements de prévoyance sont couverts par la caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG).

p) Fonds de tiers affectés

Les fonds de tiers affectés correspondent à des fonds reçus de tiers à titre de donation ou de legs avec une affectation déterminée. La variation des fonds de tiers affectés est présentée dans un rapport distinct établi par la direction.

q) Capital propre

Les hôpitaux universitaires de Genève constitués selon la loi sur les établissements publics médicaux du 19 septembre 1980 n'ont pas de capital de dotation.

r) Actifs et passifs éventuels

En relation avec les actifs et passifs éventuels tels que défini dans la norme IPSAS 19 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », l'institution n'a pas connaissance d'autres éléments significatifs que ceux cités aux notes n°36 et 37.

s) Impôts

L'établissement est exempt des impôts directs fédéraux, cantonaux et communaux.

t) Risque de crédit

Le risque de crédit prévu dans la norme IPSAS 30 « Instruments financiers : Informations à fournir » est traité dans la note n°35 pour la partie financière.

u) Système de contrôle interne

Le système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers prévu par la directive transversale « Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités para-étatiques » est formalisé selon le plan de travail établi par la direction.

Le comité de direction a notamment approuvé le système de contrôle interne, mis à jour en 2020, pour les processus paie, budget, débiteurs, créditeurs, trésorerie, immobilisations, clôture des comptes, stocks, dons et legs, admission facturation, achats, investissements et systèmes d'information, et a été transmis au conseil d'administration pour information

v) Plan comptable H+REKOLE®

Les HUG ont adopté le plan comptable H+REKOLE® prévu dans l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie (OCP), édictée dans le cadre de la Loi fédérale sur l'Assurance-Maladie (LAMal).

w) Présentation des informations chiffrées

Les chiffres qui suivent sont arrondis au franc et la comparaison ou l'addition de certaines rubriques peuvent ainsi présenter des écarts minimes.

x) Plexus

Les HUG se sont associés au CHUV pour établir une plateforme de gestion commune des stocks. Cette plateforme est appelée PLEXUS-Santé et a été établie selon la forme juridique d'une société simple.

La structure Plexus a été conçue comme un partenariat. Les comptes de la plateforme Plexus sont comptabilisés dans les comptes des HUG en tant qu'entreprise commune au sens d'IPSAS 37 paragraphes 19-26. De ce fait, les HUG comptabilisent leurs actifs, les éventuels passifs, et leur quote-part des produits et des charges de la plateforme, selon la convention établie entre les deux associés.

Les HUG continuent de comptabiliser les actifs propres utilisés par la plateforme. Le matériel stocké dans la plateforme appartient communément aux deux parties.

Etats financiers

Notes relatives aux états financiers au 31 décembre 2020

1. Liquidités

	2021 CHF	2020 CHF
Caisses	709'012	840'597
La Poste	5'132'195	2'265'413
Banques / comptes courants / dépôts à vue	<u>50'766'472</u>	<u>32'169'610</u>
	<u>56'607'680</u>	<u>35'275'620</u>

2. Débiteurs patients / assurances

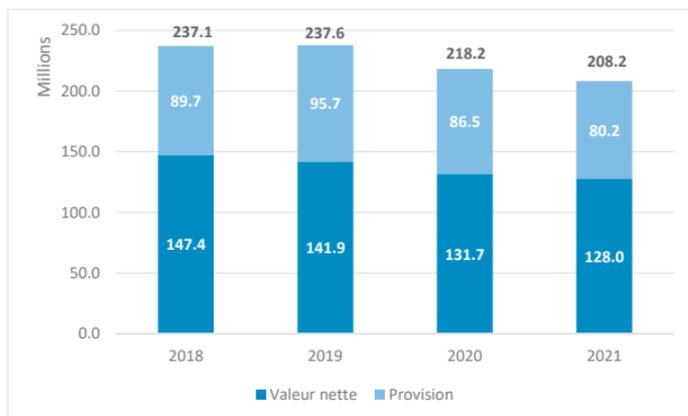
	2021			2020		
	Brut CHF	Provision CHF	Net CHF	Brut CHF	Provision CHF	Net CHF
Débiteurs patients suisses	25'567'506	16'315'320	9'252'186	27'563'209	19'663'220	7'899'989
Débiteurs patients étrangers	10'110'035	7'519'751	2'590'284	11'673'432	9'892'702	1'780'730
Débiteurs assurances suisses	159'681'611	52'414'306	107'267'305	166'449'025	53'170'004	113'279'021
Débiteurs assurances étrangères	6'889'040	2'943'406	3'945'634	7'238'758	2'928'148	4'310'610
Débiteurs cantons	<u>5'968'218</u>	<u>967'317</u>	<u>4'980'901</u>	<u>5'290'547</u>	<u>859'632</u>	<u>4'430'915</u>
	<u>208'216'410</u>	<u>80'180'100</u>	<u>128'036'310</u>	<u>218'214'971</u>	<u>86'513'706</u>	<u>131'701'265</u>

Balance âgée

	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 75 jours	76 à 90 jours	+ 90 jours	Total CHF
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	
Débiteurs assurances et cantons	84'639'595	25'518'725	8'103'728	3'242'468	50'985'459	172'489'975
Débiteurs patients	6'430'394	4'522'788	2'021'908	683'376	22'067'969	35'726'435
Total	<u>91'069'989</u>	<u>30'041'513</u>	<u>10'125'636</u>	<u>3'925'844</u>	<u>73'053'428</u>	<u>208'216'410</u>

Les débiteurs sont tenus dans une comptabilité auxiliaire qui gère les positions au niveau le plus fin de la facture, cela signifie que les débiteurs apparaissent au bilan à un montant considéré comme la juste valeur.

Evolution de la position depuis 2018 :



3. Autres débiteurs

	2021 CHF	2020 CHF
Etat de Genève	8'248'664	87'784'339
Impôt anticipé à récupérer	19'200	231'690
Facturation aux tiers	13'899'667	12'204'698
Débiteurs Plexus	5'186'835	1'428'075
Débiteurs divers	<u>1'654'563</u>	<u>1'253'760</u>
Total Autres débiteurs	<u>29'008'928</u>	<u>102'902'562</u>

Cette position intègre le poste issu de l'intégration de la société simple Plexus

4. Stocks et travaux en cours

	2021 CHF	2020 CHF
Stocks	11'130'675	10'386'053
Stocks Plexus	6'326'500	9'498'697
Travaux en cours	<u>182'344'046</u>	<u>132'733'160</u>
	<u>199'801'221</u>	<u>152'617'910</u>

Stocks

Les variations de la provision pour dépréciation d'actifs se présentent comme suit :

	Provision sur stocks 2021 CHF	Provision sur stocks 2020 CHF
Solde au 1er janvier	3'155'497	1'612'097
Constitution de provision durant l'exercice	1'255'007	1'543'400
Utilisation de provision durant l'exercice	0	0
Dissolution de provision durant l'exercice	<u>-1'832'833</u>	0
Solde au 31 décembre	<u>2'577'671</u>	<u>3'155'497</u>

Le montant de provision ne concerne que les stocks Plexus, la provision sur stocks HUG a été entièrement dissoute en 2021.

Travaux en cours

Le poste « Travaux en cours » correspond aux prestations de soins effectuées durant l'exercice écoulé mais non encore facturées.

5. Comptes de régularisation

	2021 CHF	2020 CHF
Indemnités d'assurances sociales à recevoir	3'818'628	3'199'455
Actifs transitoires Plexus	416'029	1'446'878
Autres actifs transitoires	<u>5'140'817</u>	<u>6'265'300</u>
	<u>9'375'474</u>	<u>10'911'633</u>

Cette position intègre le poste issu de l'intégration de la société simple Plexus

6. Immobilisations corporelles

6a. Immeubles, terrains, équipements et installations d'exploitation

	Terrains d'exploitation CHF	Immeubles et installations fixes CHF	Equipements biomédicaux CHF	Equipements autres et mobilier CHF	Equipements informatiques CHF	En cours CHF	Total CHF
Valeur brute							
Solde au 01.01.2020	148'071'250	112'687'014	273'251'228	97'468'419	82'050'392	27'161'636	740'689'939
Transferts bilan EGE	0	-2'1021	0	0	0	0	-2'1021
Acquisitions	440'612	411'430'413	10'904'039	1'905'339	2'136'213	15'307'223	442'123'839
Mises en service	0	6091'137	2'819'230	1'003'572	0	-9'913'939	0
Sorties - Mises au rebut	0	0	-12'308'177	-917'626	-58'783'788	0	-72'009'591
Solde au 31.12.2020	<u>148'511'862</u>	<u>530'187'543</u>	<u>274'666'320</u>	<u>99'459'704</u>	<u>25'402'817</u>	<u>32'554'920</u>	<u>1'110'783'166</u>
Amortissements cumulés							
Solde au 01.01.2020	0	-31'220'592	-185'098'682	-72'004'849	-652'13'858	0	-353'537'981
Transferts bilan EGE	0	3'153	0	0	0	0	3'153
Amortissements	0	-42'351'561	-19'794'519	-7'307'855	-5'904'727	0	-75'358'661
Sorties - Mises au rebut	0	0	12'308'177	917'626	58'783'788	0	72'009'591
Solde au 31.12.2020	<u>0</u>	<u>-73'569'000</u>	<u>-192'585'024</u>	<u>-78'395'078</u>	<u>-12'334'797</u>	<u>0</u>	<u>-356'883'899</u>
Valeur nette au 31.12.2020	<u>148'511'862</u>	<u>456'618'543</u>	<u>82'081'296</u>	<u>21'064'626</u>	<u>13'068'020</u>	<u>32'554'920</u>	<u>753'899'267</u>
Valeur brute							
Solde au 01.01.2021	148'511'862	530'187'543	274'666'320	99'459'704	25'402'817	32'554'920	1'110'783'166
Acquisitions	0	23'549'648	13'519'773	4'085'740	5'085'147	21'438'702	67'679'010
Mises en service	0	14'086'414	24'12'102	808'948	38'996	-17'346'460	0
Sorties - Mises au rebut	0	0	-13'698'014	-686'105	-978'963	0	-15'363'082
Solde au 31.12.2021	<u>148'511'862</u>	<u>567'823'605</u>	<u>276'900'181</u>	<u>103'668'287</u>	<u>29'547'997</u>	<u>36'647'162</u>	<u>1'163'089'094</u>
Amortissements cumulés							
Solde au 01.01.2021	0	-73'569'000	-192'585'024	-78'395'078	-12'334'797	0	-356'883'899
Amortissements	0	-41'702'226	-19'890'569	-6'417'195	-6'184'330	0	-74'194'320
Sorties - Mises au rebut	0	0	13'698'014	686'105	978'963	0	15'363'082
Solde au 31.12.2021	<u>0</u>	<u>-115'271'226</u>	<u>-198'777'579</u>	<u>-84'126'168</u>	<u>-17'540'164</u>	<u>0</u>	<u>-415'715'137</u>
Valeur nette au 31.12.2021	<u>148'511'862</u>	<u>452'552'379</u>	<u>78'122'602</u>	<u>19'542'119</u>	<u>12'007'833</u>	<u>36'647'162</u>	<u>747'383'957</u>

Pour la contrepartie de l'activation des équipements financés par des lois d'investissement voir note n°13.

Au 1er janvier 2020, les HUG ont procédé au remaniement parcellaire dans le secteur Cluse-Roseaie ainsi qu'au transfert de la propriété des bâtiments hospitaliers qui y sont édifiés.

Les terrains échangés sont inscrits au bilan à une valeur identique. Les bâtiments édifiés sur les parcelles propriété des HUG sont inscrits à l'actif du bilan à la valeur nette comptable ressortant des comptes de l'Etat arrêtés au 31.12.2019 en contrepartie d'une subvention d'investissement reçue.

Les bâtiments repris représentent une valeur nette comptable de CHF 401'282'395.

6b. Durées d'utilité des équipements:

Immeubles et installations fixes
Equipements biomédicaux
Equipements autres et mobilier
Equipements informatiques

Durées d'utilité

20 à 33 1/3 ans
5 à 10 ans
5 à 10 ans
4 ans

6c. Immobilisations affectées

	En cours CHF	Terminés CHF	Total CHF
Valeur brute			
Solde au 01.01.2020	9'079'066	233'403'987	242'483'053
Acquisitions	4'692'771	433'791	5'126'562
Mises en service	-1'143'150	1'143'150	0
Réévaluation	0	5'167'121	5'167'121
Solde au 31.12.2020	<u>12'628'687</u>	<u>240'148'049</u>	<u>252'776'736</u>
Amortissements cumulés			
Solde au 01.01.2020	0	-25'182'765	-25'182'765
Amortissements	0	-1'968'049	-1'968'049
Solde au 31.12.2020	<u>0</u>	<u>-27'150'814</u>	<u>-27'150'814</u>
Valeur nette au 31.12.2020	<u>12'628'687</u>	<u>212'997'235</u>	<u>225'625'922</u>
Valeur brute			
Solde au 01.01.2021	12'628'687	240'148'049	252'776'736
Acquisitions	4'614'074	3'205'771	7'819'845
Mises en service	-1'192'276	1'192'276	0
Réévaluation	0	2'140'315	2'140'315
Solde au 31.12.2021	<u>16'050'485</u>	<u>246'686'411</u>	<u>262'736'896</u>
Amortissements cumulés			
Solde au 01.01.2021	0	-27'150'814	-27'150'814
Amortissements	0	-2'433'643	-2'433'643
Solde au 31.12.2021	<u>0</u>	<u>-29'584'457</u>	<u>-29'584'457</u>
Valeur nette au 31.12.2021	<u>16'050'485</u>	<u>217'101'954</u>	<u>233'152'439</u>

Les réévaluations des immeubles sont prises en compte sur la base d'une expertise immobilière réalisée chaque année par un prestataire indépendant. Les valeurs 2021 ont été ajustées selon l'expertise réalisée en décembre 2021.

La méthode d'évaluation retenue repose sur les modèles préconisés par IPSAS 16.

6d. Contrats de location-financement (leasing)

Il n'y a pas de contrat de location-financement en cours pendant l'exercice sous rubrique.

6e. Valeur d'assurance des immobilisations

	2021 CHF	2020 CHF
Valeur d'assurance des bâtiments	2'654'298'070	2'643'298'070
Valeur d'assurance des équipements	575'636'725	575'636'725
	<u>3'229'934'795</u>	<u>3'218'934'795</u>

7. Immobilisations financières affectées

	2021 CHF	2020 CHF
Immobilisations financières affectées	170'135'731	148'973'369
	<u>170'135'731</u>	<u>148'973'369</u>

8. Autres créanciers

	2021 CHF	2020 CHF
Etat de Genève	60'300'368	47'033'249
Créanciers liés aux charges sociales	22'057'303	21'939'677
Honoraires à verser	11'706'167	10'485'111
Paiements de tiers et dépôts patients	3'572'182	3'177'775
Indemnités diverses du personnel	3'767'897	4'323'798
Assurances accidents	2'141'604	1'347'310
Créanciers responsabilité causale	0	842'715
Fonds reçus pour compte de tiers	77'526'429	63'431'638
Fonds de services	11'015'079	10'436'012
Fonds de péréquation	9'231'313	9'213'993
Créanciers Plexus	21'737'257	17'802'640
Créanciers divers	31'948'079	26'594'414
	<u>255'003'677</u>	<u>216'628'332</u>

Etat de Genève

Ce poste comprend la part cantonale reçue pour les cas hospitaliers non facturés.

Honoraires à verser

Ce poste correspond aux honoraires privés dus aux médecins. Ces montants sont payés au fur et à mesure du règlement des factures correspondantes par les débiteurs patients ou assurances.

Indemnités diverses du personnel

Ce poste comprend les indemnités variables et les notes de frais.

Assurances accidents

Le solde sur les primes assurances accidents 2021 reste en attente des décomptes définitifs des compagnies d'assurance.

Fonds reçus pour compte de tiers

	2021 CHF	2020 CHF
Recherches diverses et congrès	40'960'052	33'472'919
Projets recherche et développement financés par le fonds de péréquation	7'275'553	6'196'861
Etudes cliniques	13'830'641	12'683'549
Divers	<u>15'460'183</u>	<u>11'078'309</u>
	<u>77'526'429</u>	<u>63'431'638</u>

Fonds de service

Une partie des honoraires provenant de l'exercice de l'activité privée est prélevée pour financer des fonds de service dans les départements médicaux. Ces fonds de service ont pour but de soutenir et permettre des activités liées au développement des services. Un rapport distinct par fond de service est établi annuellement par le département concerné à l'attention du conseil d'administration.

Fonds de péréquation

Sous cette rubrique sont regroupés les fonds « Recherche et développement » et « Aide au développement ». Ces fonds sont alimentés par des prélèvements réglementaires sur les honoraires privés des médecins. Leur variation durant l'exercice 2021 se présente comme suit :

	Fonds "Recherche et développement" CHF	Fonds "Aide au développement" CHF	Total CHF
Disponible au 01.01.2021	8'530'259	683'734	9'213'993
Attributions 2021	1'936'862	542'586	2'479'448
Utilisations 2021	<u>-1'850'653</u>	<u>-611'475</u>	<u>-2'462'128</u>
Disponible au 31.12.2021	8'616'468	614'845	9'231'313

Créanciers Plexus

Ce poste est issu de l'intégration des comptes de la société simple Plexus.

Créanciers divers

Ce poste intègre en 2021 les positions créditrices des débiteurs.

9. Dettes portant intérêts

	2021 CHF	2020 CHF
Banque Cantonale de Genève (BCG)	64'807'400	70'423'600
Banque Cantonale de Zürich (ZKB)	15'000'000	15'000'000
Banque Cantonale de Bâle (BKB)	10'000'000	0
Banque J. Safra Sarasin	0	20'000'000
Pensionskasse Post	5'400'000	0
ASMAC Fondations pour indépendants	<u>10'000'000</u>	10'000'000
	<u>105'207'400</u>	<u>115'423'600</u>
Dettes portant intérêts à court terme	7'523'400	32'902'600
Dettes portant intérêts à long terme	<u>97'684'000</u>	82'521'000
	<u>105'207'400</u>	<u>115'423'600</u>

Des cédules hypothécaires en premier rang ont été remises en garantie aux organismes prêteurs suivants :

	2021 CHF	2020 CHF
Banque Cantonale de Genève	35'751'000	35'751'000
ASMAC Fondations pour indépendants	<u>10'000'000</u>	<u>10'000'000</u>
	<u>45'751'000</u>	<u>45'751'000</u>

Le calendrier des remboursements des emprunts pour lesquels les amortissements sont définis contractuellement à l'avance est le suivant :

	2022 CHF	2023-2026 CHF	> 2026 CHF	Total CHF
Banque Cantonale de Genève (BCG)	7'523'400	17'684'000	39'600'000	64'807'400
Banque Cantonale de Zürich (ZKB)	0	0	15'000'000	15'000'000
Banque Cantonale de Bâle (BKB)	0	0	10'000'000	10'000'000
Pensionskasse Post	0	0	5'400'000	5'400'000
ASMAC Fondations pour indépendants	0	0	10'000'000	10'000'000
	<u>7'523'400</u>	<u>17'684'000</u>	<u>80'000'000</u>	<u>105'207'400</u>

10. Comptes de régularisation passifs

	2021 CHF	2020 CHF
Créanciers à payer	3'845'753	1'955'847
Charges de personnel à payer	60'929	99'037
Heures supplémentaires à payer	139'907	144'406
Passifs transitoires Plexus	366'502	999'171
Autres passifs transitoires	<u>734'845</u>	<u>509'738</u>
	<u>5'147'936</u>	<u>3'708'199</u>

Heures supplémentaires à payer

Ce montant correspond aux heures supplémentaires dues aux médecins internes et chefs de cliniques sans FMH.

Passifs transitoires Plexus

Ce poste est issu de l'intégration des comptes de la société simple Plexus.

Les montants de provision concernant les frais de personnel sont présentés à la note n°11.

11. Provisions pour risques et charges

	Provisions pour le personnel CHF	Provisions pour litiges en cours CHF	Autres provisions CHF	Total CHF
Solde au 01.01.2020	35'668'705	17'040'166	1'980'000	54'688'871
Provisions créées durant l'exercice	13'037'455	1'250'165	0	14'287'620
Utilisations durant l'exercice	0	0	0	0
Dissolution durant l'exercice	0	-3'322'039	0	-3'322'039
Solde au 31.12.2020	48'706'160	14'968'292	1'980'000	65'654'452
Dont :				
Part à court terme 2020	48'706'160	6'060'892	1'980'000	56'747'052
Part à long terme 2020	0	8'907'400	0	8'907'400
Total 2020	48'706'160	14'968'292	1'980'000	65'654'452
Solde au 01.01.2021	48'706'160	14'968'292	1'980'000	65'654'452
Provisions créées durant l'exercice	5'000'000	4'410'217	0	9'410'217
Utilisations durant l'exercice	-1'317'151	-1'700'602	0	-3'017'753
Dissolution durant l'exercice	0	-5'704'751	0	-5'704'751
Solde au 31.12.2021	52'389'009	11'973'156	1'980'000	66'342'165
Dont :				
Part à court terme 2021	52'389'009	6'900'000	1'980'000	61'269'009
Part à long terme 2021	0	5'073'156	0	5'073'156
Total 2021	52'389'009	11'973'156	1'980'000	66'342'165

Provisions pour le personnel

Les provisions pour le personnel regroupent la provision pour vacances, qui est calculée par les ressources humaines sur la base des vacances non prises des collaborateurs, ainsi que l'engagement relatif aux heures supplémentaires récupérables en temps, en plus des heures supplémentaires récupérables en argent, ce poste intègre également la récupération en temps des jours fériés non pris sur 2021

Une provision de CHF 5'000'000.- a été créée lors de l'exercice 2021 dans le cadre de la régularisation rétroactive des pratiques de rémunération des collaborateurs lors d'engagements et de promotions internes.

Provisions pour litiges en cours

Ce poste comprend les provisions pour cas RC en suspens et procès en cours.

12. Autres dettes à long terme

	2021 CHF	2020 CHF
Subventions d'investissement obtenues	439'855'149	461'687'339
Subventions fédérales obtenues	255'344	270'438
CPEG	<u>39'213'432</u>	<u>35'463'599</u>
	<u>479'323'924</u>	<u>497'421'376</u>

Les subventions d'investissement obtenues correspondent à la valeur nette comptable des immobilisations financées par des projets de loi d'investissement (note 6a).

Dans le cadre des mesures à l'encouragement à la retraite anticipée, les HUG enregistrent dans les comptes l'engagement correspondant aux collaborateurs bénéficiant de ces mesures.

13. Fonds de tiers affectés

	2021 CHF	2020 CHF
FADS avec comité de gestion	18'392'291	17'569'995
FADS sans comité de gestion	29'418'692	28'746'247
Fonds de renouvellement équipements	4'982'467	5'608'260
Fonds de projets communs au réseau de soins	3'310'473	3'261'112
Dons affectés	<u>200'626'088</u>	<u>182'226'281</u>
	<u>256'730'011</u>	<u>237'411'895</u>

La part HUG du contrat de prestation 2016-2019 attribuée au fonds réseau, d'un montant de CHF 1'153'380, a été reclassée de la réserve affectés des capitaux propres aux fonds de tiers affectés.

La variation des fonds de tiers affectés se présente comme suit :

	FADS avec comité de gestion	FADS sans comité de gestion	Fonds de renouvellement équipements	Fonds de projets communs réseau de soins	Dons affectés	Total CHF
Solde au 01.01.2021	17'569'995	28'746'247	5'608'260	3'261'112	182'226'281	237'411'895
Dons et Legs avec affectation reçus	10'000	14'819'229	0	1'153'380	16'023'463	32'006'072
Attribution de subsides	-836'528	-15'999'672	-625'793	-1'104'019	-5'604'591	-24'170'603
Restitution de subsides	8'623	51'319	0	0	0	59'942
Variation placements mobiliers	1'640'201	1'385'198	0	0	1'725'151	4'750'550
Variation placements immobiliers	0	1'371	0	0	4'530'470	4'531'841
Variation réévaluation immeubles	0	415'000	0	0	1'725'314	2'140'314
Solde au 31.12.2021	<u>18'392'291</u>	<u>29'418'692</u>	<u>4'982'467</u>	<u>3'310'473</u>	<u>200'626'088</u>	<u>256'730'011</u>

14. Réserve affectée

	Montant affecté 01.01.2021 CHF	Affectations 2021 CHF	Montants affectés 31.12.2021 CHF	Dépenses au 01.01.2021 CHF	Solde CHF
Salles hybrides - projet GIBOR (phase 2)	9'100'000	-37'712	9'062'288	786'076	8'276'212
Datacenter salle 1 - projet EDEN	4'000'000	0	4'000'000	2'282'948	1'717'052
Extension des blocs centraux - projet EXTOP	17'500'000	335'000	17'835'000	0	17'835'000
Investissements de renouvellement des équipements	7'700'000	0	7'700'000	146'343	7'553'657
Investissements de renouvellement du SI	26'600'000	0	26'600'000	4'371'956	22'228'044
Equipements agrandissement des urgences adultes	8'000'000	0	8'000'000	621'436	7'378'564
Reverso - Aménagement nouveaux locaux DSI	1'400'000	-324'843	1'075'156	427'451	647'705
Soins palliatifs de Jolimont	609'000	0	609'000	83'226	525'774
Changement de réseau GSM	4'700'000	0	4'700'000	1'887'920	2'812'080
Projet PRRU - Travaux non activables	0	2'140'000	2'140'000	0	2'140'000
Nouvel outils SIRH	0	8'000'000	8'000'000	0	8'000'000
Part HUG aux projets réseaux de soins	0	0	0	0	0
	79'609'000	10'112'445	89'721'444	10'607'356	79'114'088

Les projets des salles hybrides (GIBOR) et de l'aménagement des nouveaux locaux de la DSI (REVERSO) sont désormais terminés. Les reliquats budgétaires non dépensés de ces deux projets ont été affectés. La part HUG aux projets réseaux de soins a été reclassée aux fonds de tiers affectés, voir note 13.

15. Répartition du résultat de fonctionnement

Le contrat de prestations 2020-2023 entre la République et canton de Genève (l'Etat de Genève) et les Hôpitaux universitaires de Genève ainsi que l'arrêté du Conseil d'Etat relatif à la politique de l'Etat en matière de théaurisation des subventions (adoption de la directive transversale) du 28 janvier 2009 s'applique de façon générale au résultat de l'exercice, le résultat annuel de fonctionnement des HUG au 31 décembre 2021 a été réparti de la manière suivante :

	2020	2021	Cumulé au 31.12.2021
Résultat avant répartition	<u>-4'723'948</u>	<u>-6'197'967</u>	<u>-10'921'915</u>
Part du résultat à reporter aux HUG - Reprises sur réserves affectées	4'203'313	6'197'967	10'401'280
Résultat avant répartition - Plan 20-23	<u>-520'635</u>	0	<u>-520'635</u>
Capitaux étrangers CT			
Part du résultat à reporter à l'Etat - Plan 20-23	-130'159	0	-130'159
Capitaux propres			
Part du résultat à reporter aux HUG - Plan 20-23	-390'476	-6'197'967	-6'588'443

La part du résultat de fonctionnement à reporter à l'Etat et la part à reporter par les HUG est respectivement remboursée et acquise définitivement à l'institution à l'échéance du contrat de prestations 2020-2023, dans la mesure où ces soldes sont positifs.

A noter que le résultat 2021 comprend des dépenses financées par la réserve affectées d'un montant de CHF 6'197'967, ce montant n'est pas pris en compte pour le calcul de la répartition du résultat.

16. Réserve à affecter, Dons & Legs, Réserve de réévaluation, Apports provenant de fusion

	2021	2020
Réserve à affecter	26'741'563	38'007'388
Dons & legs	29'934'550	29'934'550
Réserve de réévaluation	133'120'000	133'120'000
Apports provenant de fusions	40'780'777	40'780'777

La réserve à affecter d'un montant de CHF 26'741'563 est composée des reliquats non affectés sur la part des résultats à conserver du plan 2016-2019 (CHF 7'094'337), ainsi que de l'écart de réserve de réévaluation réintégré (CHF 19'647'226).

Les montants affectés sont présentés à la note 15.

Pour les Dons & legs, le Conseil d'Etat lors de sa séance du 3 décembre 2014, a décidé d'autoriser les Hôpitaux universitaires de Genève à reclasser les fonds alloués par des tiers sans condition dans leurs fonds propres au 31 décembre 2014.

La réserve de réévaluation figurant dans les fonds propres depuis la réévaluation des immobilisations corporelles effectuée lors du passage aux normes IPSAS à fin 2008 a été ajustée pour tenir compte des biens mis au rebut ou complètement amortis à fin 2017. La quote-part correspondante de cette réserve d'un montant de CHF 19'647'226 a été transférée dans la réserve à affecter.

L'apport de fusion d'un montant de CHF 40'780'777 provient de l'intégration au sein des HUG des cliniques de Joli-Mont et Montana au 1^{er} juillet 2016, en vertu de la loi modifiant la loi sur les établissements publics médicaux (L11622 du 21.04.2016).

17. Prestations médicales, infirmières et thérapeutiques aux patients

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Forfaits DRG hospitalisation	658'716'381	695'818'000	617'942'396
Forfaits journaliers d'hospitalisation	190'214'227	232'620'000	191'557'402
Forfaits ambulatoires	15'524'591	19'636'000	14'598'824
Autres forfaits d'hospitalisation	26'362'564	28'034'000	23'387'304
Participation du canton GE aux patients	0	4'000	-3'653
Déductions sur le produit des prestations aux patients	<u>-5'190'506</u>	<u>-14'846'000</u>	<u>-2'043'076</u>
	<u>885'627'256</u>	<u>961'266'000</u>	<u>845'439'197</u>

Ce poste comprend les forfaits journaliers, les forfaits journaliers partiels, les forfaits par service, les forfaits liés au diagnostic, les forfaits d'hôtellerie et de soins et divers forfaits thérapeutiques. Il comprend également les contributions contractuelles et légales liées aux patients et financées par les autorités publiques.

Depuis le 1er janvier 2020, les recettes provenant de prestations hospitalières de soins aigus, soins de psychiatrie et de réadaptation, cofinancées par l'assurance obligatoire des soins et le Canton de Genève, comprennent la part cantonale pour un montant de CHF 370'973'331.

18. Prestations unitaires médicales

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Prest. unitaires médicales clientèle hosp. div. privée	39'158'407	37'991'000	36'551'707
Prest. unitaires médicales clientèle ambul. non privée	59'319'079	71'312'000	53'852'136
Prest. unitaires médicales privée ambulatoire	20'390'357	12'557'000	15'338'383
Certificats, rapports et expertises	<u>1'817'883</u>	<u>1'152'000</u>	<u>1'627'635</u>
	<u>120'685'725</u>	<u>123'012'000</u>	<u>107'369'861</u>

En ce qui concerne les prestations unitaires médicales clientèle hospitalière division privée et les prestations unitaires médicales privée ambulatoire, elles sont principalement composées des recettes des honoraires des médecins ayants droit, pour les parts relevant de leur clientèle hospitalisée. Les honoraires des médecins pour clientèle ambulatoire comptabilisés dans ce groupe de comptes proviennent essentiellement de prestations non facturées selon la nomenclature Tarmed. Les honoraires ambulatoires facturés selon Tarmed sont enregistrés, selon le principe de la nature de prestation, dans les postes autres prestations unitaires hospitalières.

Les honoraires encaissés sont rétrocédés aux médecins, après prélèvement de la part revenant aux HUG (40% pour les honoraires stationnaires et 8% pour l'activité médicale ambulatoire facturée selon Tarmed). Les prestations ambulatoires liées aux infrastructures sont acquises à 100% aux HUG.

Les rétrocessions sont comptabilisées en compte de charge sous la rubrique « Charges de personnel » et sont en outre soumises à une retenue attribuée aux fonds de service et aux fonds de péréquation pour la Recherche et l'aide au développement. Depuis 1998, l'AVS est retenue sur la partie rétrocédée aux médecins.

19. Autres prestations unitaires hospitalières

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Prestations techniques TarMed	149'361'918	146'229'000	131'757'316
Prestations techniques non TarMed	<u>156'684'242</u>	<u>144'425'000</u>	<u>147'235'259</u>
	<u>306'046'160</u>	<u>290'654'000</u>	<u>278'992'575</u>

La rubrique « Autres prestations unitaires hospitalières » comprend les prestations techniques (PT) selon TARMED, tous les autres tarifs paramédicaux : logopédie, ergothérapie, physiothérapie, etc., et les produits des prestations de laboratoire.

20. Autres produits de prestations aux patients

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Autres recettes de prestations aux patients	<u>5'592'400</u>	<u>5'246'000</u>	<u>4'359'775</u>
	<u>5'592'400</u>	<u>5'246'000</u>	<u>4'359'775</u>

Ce poste comprend toutes les prestations aux patients qui ne peuvent pas être comptabilisées dans le groupe des prestations médicales (notes n° 18 à 20). On y trouve principalement la facturation des transports en hélicoptère et des interventions du SMUR (intervention d'un médecin lors d'urgence), ainsi que les recettes des prestations hôtelières non prises en charge par les assurances (cuisine, téléphone, coiffure, pressing, etc).

21. Produits financiers

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Produits des loyers	7'117'767	7'414'000	6'454'433
Produits des intérêts de capitaux	274	1'000	110'196
Autres produits financiers	<u>1'181'413</u>	<u>1'219'000</u>	<u>1'141'386</u>
	<u>8'299'454</u>	<u>8'634'000</u>	<u>7'706'015</u>

Les loyers concernent principalement les loyers des parkings au personnel.

Les produits financiers comprennent les intérêts et frais perçus dans le cadre des procédures de recouvrement des débiteurs, ainsi que les gains de change. Les montants ci-dessus sont encaissés sur l'année.

22. Produits de prestations au personnel et à des tiers

	COMPTE 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTE 2020 CHF
Nourriture	19'927'469	22'820'000	26'127'020
Ventes au personnel et à des tiers	19'487'846	14'020'000	24'643'740
Remboursement du personnel	36'142	1'000	41'490
Autres recettes	5'865'133	8'690'000	6'094'217
Déductions sur le produit des prestations aux tiers	-547'703	86'000	297'13
	44'768'888	45'617'000	56'936'180

Le poste nourriture comprend notamment les repas servis à des tiers non patient pour un montant de CHF 10'577'936, les repas livrés à l'IMAD (note n°35) pour un montant de CHF 7'807'219 et les repas livrés au DSE (note n°35) pour un montant de CHF 1'542'314.

Le poste ventes au personnel et à des tiers contient principalement des prestations tels que automates à boissons, ventes d'article divers provenant du magasin central, ventes d'abonnement TPG au personnel, ventes d'entrées piscine ainsi que diverses formations facturées à des tiers. Le poste autres recettes contient principalement les pensions crèches facturées au personnel, la rétrocession des courtiers assurances ainsi que la commission sur perception impôt source.

23. Indemnité de fonctionnement reçue

	COMPTE 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTE 2020 CHF
Indemnité de fonctionnement reçue	611'257'916	627'757'916	598'953'849
Indemnité complémentaire	108'796'204	0	169'478'588
Part du résultat à reporter à l'Etat	0	0	130'159
	720'054'120	627'757'916	768'562'596

L'indemnité de fonctionnement reçue de CHF 611'257'916 correspond au montant décidé par le Grand Conseil lors du vote du budget 2021. Le poste indemnité complémentaire comprend le montant versé par l'Etat pour couvrir les charges supplémentaires et revenus manquants induits par le contexte de pandémie. Elle se compose d'un montant de CHF 13'500'000 pour couvrir les frais de second trimestre du dispositif COVID et de l'indemnité complémentaire COVID pour CHF 95'296'203.

Depuis le 1er janvier 2020, les recettes provenant de prestations hospitalières de soins aigus, soins de psychiatrie et de réadaptation, cofinancées par l'assurance obligatoire des soins et le Canton de Genève, comprennent la part cantonale.

24. Autres subventions

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Autres subventions et dotations internes	799'629	0	269'453
	<u>799'629</u>	<u>0</u>	<u>269'453</u>

Le solde se compose des aides financières complémentaires à des projets spécifiques.

25. Contributions de corporations, de fondations et de privés

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Contributions de corporations, de fondations et de privés	7'426'002	5'313'000	14'853'521
	<u>7'426'002</u>	<u>5'313'000</u>	<u>14'853'521</u>

Ce poste comprend notamment une contribution d'une fondation pour un montant de CHF 1'280'000 en soutien des activités dans le domaine de la psychiatrie de l'adolescent, les différents soutiens aux activités du fonctionnement dans le domaine du confort patient.

26. Charges salariales

La répartition des salaires et indemnités par catégorie professionnelle est la suivante :

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Salaires et indemnités professions médicales et de soins	1'000'296'758	1'008'593'000	996'658'008
Salaires et indemnités professions d'exploitation	140'804'971	140'450'000	140'878'404
Salaires professions administratives	187'180'203	179'105'000	183'344'561
Prestations des assurances sociales	-24'964'736	-36'339'000	-23'602'294
Mise à disposition de personnel à des tiers	<u>-13'223'169</u>	<u>0</u>	<u>-12'644'047</u>
	<u>1'290'081'025</u>	<u>1'291'809'000</u>	<u>1'284'634'632</u>

27. Matériel médical d'exploitation

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Médicaments	95'007'010	91'235'000	89'416'546
Matériel, instruments, ustensiles, textiles	89'767'162	82'160'000	88'988'413
Films et matériel de photographie	60'901	303'000	58'561
Produits chimiques, réactifs et agents diagnostiques	27'311'764	24'213'000	30'719'963
Prestations médicales, diagnostiques et thérapeutiques fournies par des tiers	11'159'681	8'174'000	8'925'647
Autre matériel médical	2'199'165	677'000	202'995
	225'505'683	206'762'000	218'312'125

28. Entretien et réparations

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Installations à durée illimitée	0	899'000	0
Installations de longue durée	3'150'640	3'921'000	2'913'997
Installations de moyenne durée	6'218'637	4'275'000	7'573'232
Installations de courte durée	6'838'808	7'229'000	6'826'652
Installations médico-techniques	12'312'688	12'469'000	11'879'915
Outillage et matériel d'atelier	4'029'368	4'135'000	4'375'390
	32'550'141	32'928'000	33'569'186

29. Charges d'utilisation des immobilisations

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Achats d'équipements < 10'000	12'101'394	16'645'000	18'793'482
Loyers (selon LAMal)	-170	422'000	36'112
Autres loyers (y compris leasing opérationnel)	12'675'262	12'027'000	12'166'085
	24'776'486	29'094'000	30'995'679

30. Charges financières

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Charges des intérêts	1'201'392	1'538'000	1'666'956
	1'201'392	1'538'000	1'666'956

Le taux d'intérêt moyen pondéré est de 0.90 %.

31. Autres charges liées aux patients

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Transports de patients par des tiers	5'906'790	5'498'000	6'580'895
Frais de véhicule et de transport liés aux patients	322'332	263'000	315'817
Autres prestations de tiers liées aux patients	117'572	155'000	195'309
Autres frais liés aux patients	<u>5'178'833</u>	<u>4'973'000</u>	<u>4'827'857</u>
	<u>11'525'527</u>	<u>10'889'000</u>	<u>11'919'878</u>

32. Autres charges non liées aux patients

	COMPTES 2021 CHF	BUDGET 2021 CHF	COMPTES 2020 CHF
Primes d'assurances	860'436	919'000	860'436
Assurance resp. civile et protection juridique	472'471	3'132'000	779'926
Cotisations et taxes	1'910'787	1'758'000	1'960'142
Charges de véhicules et de transport	22'021	3'000	19'367
Autres prestations fournies par des tiers	3'079'829	1'807'000	5'805'097
Marchandises de commerce	5'690	0	1'594
Sécurité d'exploitation et surveillance	1'353'219	734'000	1'272'556
Evacuation des déchets	1'631'406	1'772'000	1'614'138
Autres charges d'exploitation	<u>24'067'748</u>	<u>25'526'000</u>	<u>24'009'930</u>
	<u>33'403'607</u>	<u>35'651'000</u>	<u>36'323'186</u>

Primes d'assurances

Sous cette rubrique sont regroupées les primes d'assurance incendie, vol et divers.

Assurance responsabilité civile et protection juridique

Sous cette rubrique sont regroupées les primes d'assurances responsabilité civile, ainsi que les frais de franchise sur sinistre et frais de litiges.

Autres prestations fournies par des tiers

Sous cette rubrique sont regroupées les frais de transport, les frais de gestion des stocks ainsi que les frais de livraison

Autres charges d'exploitation

Ce groupe principal englobe les charges d'exploitation qui ne figurent pas dans les groupes de comptes précédents. Sous cette rubrique sont regroupées les charges liées aux actions humanitaires et sociales, aux transports des transitaires, à la surveillance du bâtiment, les projets soutenus par la Direction générale ainsi que la part des facturations assureurs dédiée aux investissements, reversée à l'Etat.

33. Mise à disposition des bâtiments et équipements

Suite à l'entrée en vigueur de la LGAF mise à jour au 1^{er} janvier 2014, les subventions non monétaires ne sont plus comptabilisées dans l'état de la performance financière mais figurent à titre informatif dans l'annexe aux états financiers (art. 44, LGAF).

Les chiffres communiqués par l'Etat de Genève pour l'exercice 2021 sont les suivants :

- Subvention non monétaire HUG pour CHF 40'068'968
 - Dont intérêts pour CHF 11'243'309
 - Dont amortissements pour CHF 28'825'659

34. Relations avec les parties liées

Transactions avec l'Etat

Sont considérés comme parties liées tous les établissements publics autonomes ainsi que les différents services de l'Etat de Genève. Les HUG sont en relation pour diverses facturations de biens et services avec les principales parties liées suivantes :

Etat de Genève

- Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES)
- Pouvoir judiciaire (PJ)
- Département des finances et des ressources humaines (DF)

Produits:

	2021 CHF	2020 CHF
DSES - Indemnités et subventions complémentaires de l'Etat reçues	720'054'120	768'432'437
DSES - Part cantonale sur prestations hospitalières	370'973'331	353'974'738
DSES - Aides financières - Projets dans le domaine santé	465'672	181'594
DSES - Prestations hospitalières - Médecine pénitentiaire (SAPEM)	2'862'352	3'927'380
PRE - Aides financières - Projets humanitaires	138'096	60'000
DALE - Aides financières - Projets aménagement et énergie	81'970	23034
PJ - Prestations Ministère Public et Service Financier Police	4'812'708	4'553'635

Part du résultat à reporter:

	2021 CHF	2020 CHF
DSES - Part du résultat à reporter	0	130'159

Entreprises de droit public / Fondations et autres parties liées

- Services industriels de Genève (SIG)
- Transports publics genevois (TPG)
- Université de Genève - UNIGE
- Office Cantonal des Assurances Sociales (OCAS)
- Institution Genevoise de Maintien à Domicile (IMAD)
- Haute Ecole Spécialisée Santé-Social de Suisse Romande (HES-S2)
- Banque Cantonale de Genève (BCGE)

- Banque Cantonale de Genève (BCGE)

La Banque Cantonale de Genève est un partenaire privilégié dans le financement de divers projets de l'institution, notamment en ce qui concerne les crédits pour le financement du bâtiment des laboratoires, la rénovation des étages du secteur privé et les emprunts hypothécaires liés aux actifs affectés (voir notes 9 et 12).

Principaux dirigeants

Conseil d'administration (Composition au 31.12.2021)

Président du conseil d'administration : M. CANONICA François

Autres membres :

M. ALBORINO Domenico	Mme MAULINI Gabrielle	M. SPECKERT Eddic
Mme BOLAY Loly	M. MAURIS Alain-Dominique	M. VAN DELDEN Christian
Mme DEMATRAZ Laurence	M. MAYOU Roger	M. ZANELLA Lucien
M. DENEYS Roger	M. PAOLI Gérard	
Mme GRANDI Sophie	Mme PIGNAT Sonia	
Mme HUMEL STRICKER Cornelia	M. POGGIA Mauro	
M. LEYVRAZ Pierre-François	Mme SAEZ Odette	
M. MATTER Michel	M. SANDOZ Olivier	

Comité de direction (Composition au 31.12.2021)

Président du comité de direction : M. LEVRAT Bertrand

Autres membres permanents :

M. GABAY Cem	Mme MERKLI Sandra
M. KOLLY Alain	M. NICOLLIER Patrick
M. MATHIEU Rémy	M. PERRIER Arnaud
Mme TISSANDIER Frédérique	

Rémunération brute

	2021 CHF	2020 CHF
Conseil d'administration	379'000	366'230
Comité de direction	2'178'892	2'449'249

35. Instruments financiers

Les actifs financiers comprennent les disponibilités, les débiteurs clients et le compte courant « Etat de Genève ». Les passifs financiers se composent des fournisseurs et autres créanciers, ainsi que des emprunts.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la perte qui devrait être enregistrée si le co-contractant d'un instrument financier manque à une de ses obligations. L'institution travaille avec des établissements bancaires de renom sur la place financière genevoise et Postfinance. Les HUG n'anticipent aucune perte qui résulterait de la défaillance de ces dernières et estiment qu'il n'y a pas de concentration significative du risque de crédit pour ses actifs financiers.

Juste valeur

La juste valeur des disponibilités, du compte courant Etat de Genève, des fournisseurs et autres créanciers ainsi que des emprunts ne diffère pas significativement de leur valeur au bilan.

36. Engagements conditionnels et éventuels

Donation SI Route de Chêne

Par contrat de donation signé le 23 novembre 2015, la Fondation Hans Wilsdorf (la Donatrice) a cédé gratuitement aux Hôpitaux Universitaires de Genève (le Donataire) la SI Route de Chêne A SA dont le capital-actions de CHF 100'000 est entièrement libéré.

La vente n'étant pas finalisé au 31 décembre 2021, ce don ne figure pas dans les comptes. Néanmoins, un accord entre Hirslanden et les HUG a été trouvé en fin d'année 2021 et le Conseil d'Etat est désormais compétent pour ratifier le préavis du Conseil d'administration des HUG.

Garantie en rapport avec opération de crédit

Les HUG sont garants des engagements leasing pour le compte de la Swiss Foundation for Innovation and Training in Surgery (SFITS) à hauteur de CHF 2'800'000.

CPEG

En vertu de l'art. 7A du REEF, les entités n'ont pas l'obligation de mentionner l'incidence de la dérogation à la norme IPSAS 39 dans les états financiers. Cette incidence peut être mentionnée pour autant que ces données soient produites par la caisse de pension concernée.

A noter que la CPEG a fourni, pour la date de bouclage, des données 2021 non vérifiées par l'expert agréé et non auditées par l'organe de révision.

CPEG - Déficit technique (différentiel par rapport à la pleine capitalisation)

	Situation au 31.12.2021 CHF	Situation au 31.12.2020 CHF
Degré de couverture de la CPEG selon l'article 44 OPP2	80.0%	77.0%
Capitaux de prévoyance des assurés actifs HUG, y compris provisions	3'391'050'207	3'244'429'698
Capitaux de prévoyance des pensionnés HUG, y compris provisions	2'879'647'549	2'793'550'003
Montant du déficit technique de l'employeur (HUG)	1'254'139'551	1'388'735'331

La valeur du déficit technique est issue du calcul de la CPEG selon leurs normes statutaires. Le calcul de ces engagements selon la norme IPSAS 39 donnerait une valeur différente, sensiblement plus élevée.

37. Actif éventuel – Gestion du recouvrement des factures médicales antérieures au 30 juin 2015

Par jugement du Tribunal Correctionnel du 21 décembre 2018 et confirmé par le Tribunal Fédéral le 22 décembre 2020, l'ancien responsable des comptabilités, et l'avocat mandaté pour le recouvrement, ont été condamnés conjointement et solidairement à payer aux Hôpitaux universitaires de Genève la somme de CHF 20'460'487, à titre de réparation du dommage matériel.

Le Tribunal Fédéral a par ailleurs rejeté tous les recours. Les condamnations prononcées contre les prévenus en dernière instance cantonale sont ainsi confirmées.

Une telle créance doit être reconnue à sa juste valeur selon les normes IPSAS. En l'absence de l'évidence que les condamnés puissent payer cette somme, les HUG considèrent ce montant comme un actif éventuel ne pouvant pas être comptabilisé en l'état dans les comptes.

38. Evénements postérieurs à la date de clôture

Les HUG n'ont pas connaissance d'événements postérieurs à la date de clôture nécessitant une information au sens de la norme IPSAS 14 « Evénements postérieurs à la date de reporting ».